Recensement, modalités de traitement et trajectoire de résorption des points atypiques 2023

Novembre 2024





### **Synthèse**

#### Quelle est la réglementation en matière d'exposition du public aux ondes électromagnétiques ?

Le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 fixe les valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques. Il reprend la recommandation européenne 1999/519/CE du Conseil du 12 juillet 1999. Ces valeurs limites sont comprises entre 28 V/m et 87 V/m selon les fréquences. L'Agence nationale des fréquences veille au respect de ces valeurs limites.

La loi n° 2015-136 du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques a notamment confié à l'Agence nationale des fréquences (ANFR) le recensement annuel des points dits « atypiques », précisé au H de l'article L. 34-9-1 du code des postes et des communications électroniques (CPCE).

#### Comment l'exposition est-elle observée au niveau national ?

L'ANFR a élaboré un protocole de mesure de l'exposition et l'actualise en fonction des évolutions technologiques. La vérification de la conformité des niveaux d'exposition vis-à-vis des valeurs limites réglementaires est confiée à des laboratoires accrédités par le Comité français d'accréditation (COFRAC) qui doivent respecter le protocole de mesure de l'ANFR ainsi que des critères d'indépendance.

Les résultats de ces mesures sont mis à disposition sur le site cartoradio.fr¹. Chaque année, plusieurs milliers de mesures sont ainsi réalisées sur tout le territoire national. Sur la période considérée, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et le 31 décembre 2023, 6 596 mesures ont été réalisées dans des locaux d'habitation ou des lieux accessibles au public par l'ensemble des laboratoires accrédités et publiées sur le site cartoradio.fr, incluant les mesures réalisées en dehors du dispositif national de surveillance de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques dans la bande 100 kHz – 6 GHz.

#### Quelle est la définition d'un point atypique ?

Les points atypiques sont définis par la loi n° 2015-136 du 9 février 2015, repris au premier alinéa du H de l'article L. 34-9-1 du CPCE comme les lieux dans lesquels le niveau d'exposition aux champs électromagnétiques dépasse substantiellement celui généralement observé à l'échelle nationale, conformément aux critères, y compris techniques, déterminés par l'Agence nationale des fréquences et révisés régulièrement.

En 2023, l'ANFR a continué à considérer comme atypique un niveau global d'exposition supérieur ou égal à 6 V/m.

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> https://www.anfr.fr/gestion-des-frequences-sites/cartoradio/presentation-de-cartoradio/



L'ANFR retient, concernant les environnements où sont susceptibles d'apparaître des points atypiques, les locaux d'habitation, les lieux ouverts au public et les lieux accessibles au public se trouvant dans des établissements recevant du public au sens de l'article R. 123-2 du code de la construction et de l'habitation<sup>2</sup>.

#### Combien de nouveaux points atypiques ont-ils été recensés en 2023 ?

Au total, 92 points atypiques ont été identifiés en 2023, dont 70 concernent des nouveaux lieux contre 45 en 2022, soit une augmentation de 56 %.

Ces points atypiques sont observés aussi bien en extérieur qu'en intérieur et majoritairement dans des zones denses urbaines et dans des locaux d'habitation. En moyenne, un point atypique est situé à une hauteur de 17 m soit environ au cinquième étage pour un immeuble d'habitation.

#### Comment sont traités les points atypiques ?

et de l'habitation.

Dès que le point atypique est identifié par l'ANFR, l'Agence informe les administrations et les autorités affectataires concernées. Les bénéficiaires d'un accord mentionné au cinquième alinéa du I de l'article L. 43 du CPCE impliqués prennent, dans un délai de six mois et sous réserve de faisabilité technique, des mesures permettant de réduire le niveau de champs émis dans les lieux en cause, tout en garantissant la couverture et la qualité des services rendus.

Un dossier de point atypique est clos par l'Agence soit lorsque le point est résorbé et vérifié (mesure de contrôle constatant un niveau inférieur à 6 V/m), soit lorsque l'exploitant justifie un maintien en l'état, soit enfin lorsque la mesure de contrôle est impossible à réaliser. L'ANFR considère un dossier comme résolu lorsqu'un dossier est clos par sa résorption ou que son contrôle est devenu impossible.

Lorsque la mesure de contrôle fait apparaître une exposition toujours supérieure à 6 V/m, le dossier fait l'objet d'un nouveau traitement fondé sur cette nouvelle valeur constatée.

Le traitement d'un point atypique peut durer plusieurs années. Depuis 2017, date à laquelle le processus a été initié, la totalité des dossiers des points atypiques identifiés ont été clos pour les années 2017 et 2018.

Concernant les points recensés en 2019, 97 % des dossiers sont clos, dont 79 % par résorption. 88 % des dossiers de points atypiques ouverts en 2020 ont été clos, dont 61 % l'étaient après résorption. Pour les points identifiés en 2021, près de 71 % ont été clos dont 45 % ont été résorbés et vérifiés. Pour les points identifiés en 2022, la part clôturée est de 44 % dont 26 % ont été résorbés et vérifiés. Enfin, seuls 7 % des dossiers ouverts en 2023 sont clos (dont 3 % de points résorbés au 31 décembre 2023).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cette liste correspond à celle indiquée dans l'article 3 du décret n° 2013-1162 du 14 décembre 2013 relatif au dispositif de surveillance et de mesure des ondes électromagnétiques. L'article R. 123-2 du code de la construction et de l'habitation a été abrogé en 2021 et remplacé par l'article R.143-2 du code de la construction



Le rapport sur l'analyse des résultats de mesures réalisées en 2023<sup>3</sup> fait ressortir une augmentation des niveaux les plus élevés et une hausse de la moyenne. Ainsi, 1 % des valeurs les plus élevés dépassent les 8,6 V/m en 2023 alors que ce seuil était inférieur ou égal à 6 V/m en 2019 et lors des années précédentes.

L'augmentation du nombre de points atypiques ainsi que celle des niveaux les plus élevés, d'une part, et l'allongement de la durée de leur instruction, d'autre part, posent la question de la révision éventuelle du niveau de 6 V/m retenu pour définir les points atypiques.

-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> https://www.anfr.fr/maitriser/les-installations-radioelectriques/etudes-sur-les-installations-radioelectriques/rapports-annuels-des-mesures



# Sommaire

1	Int	troduction	6
2	Dé	éfinition des critères relatifs aux points atypiques	7
3	Re	censement des points atypiques	8
4	Мо	15	
5	Tra	ajectoires de résorption	17
	5.1	Suivi du nombre de points atypiques	17
	5.2	Statut des points atypiques	18
	5.3	Délais d'instruction	20
	5.4	Etat des points atypiques au 31 décembre 2023	22
	5.5	Evolution des points atypiques non résorbés	23
6	Pe	rsistance des points atypiques et évolutions envisagées	24
7	Ро	our en savoir plus	26
8	An	nnexes	28



#### 1 Introduction

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un établissement public de l'État à caractère administratif placé auprès du ministère chargé des communications électroniques. Créée le 1<sup>er</sup> janvier 1997 par la loi du 26 juillet 1996 de réglementation des télécommunications, ses missions sont définies dans le code des postes et des communications électroniques (CPCE).

Dans le domaine de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, plusieurs missions ont été confiées à l'ANFR :

- veiller au respect des valeurs limites réglementaires d'exposition du public ;
- tenir à jour le protocole de mesure dont les références sont publiées par arrêté ministériel;
- gérer le dispositif national de surveillance et de mesure de l'exposition aux champs électromagnétiques;
- contrôler la conformité des terminaux radioélectriques mis sur le marché.

La loi n° 2015-136 du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques a confié à l'Agence de nouvelles missions, en particulier :

- publier des lignes directrices nationales, en vue d'harmoniser la présentation des résultats issus des simulations de l'exposition générée par l'implantation d'une installation radioélectrique ;
- piloter un comité national de dialogue relatif aux niveaux d'exposition du public ;
- mettre à disposition des communes de France une carte des antennes relais implantées sur leur territoire;
- recenser les points dits « atypiques ».

Les points atypiques sont définis comme les lieux dans lesquels le niveau d'exposition aux champs électromagnétiques dépasse substantiellement celui généralement observé à l'échelle nationale, conformément aux critères, y compris techniques, déterminés par l'Agence et révisés régulièrement.

L'objet de ce document est de présenter le recensement des points atypiques ainsi que la trajectoire de résorption pour l'année 2023 et de rendre compte de la résorption de l'ensemble des points atypiques identifiés depuis 2017<sup>4</sup>.

Le recensement et le traitement de ces points atypiques concourent à l'objectif de sobriété de l'exposition aux ondes électromagnétiques produites par les stations radioélectriques, prévu par la loi n° 2015-136 du 9 février 2015. Les exploitants ayant reçu des accords ou des avis de l'ANFR doivent prendre, dans un délai de six mois, sous réserve de faisabilité technique, des mesures permettant de réduire le niveau des champs reçus dans les lieux en cause, tout en garantissant la couverture et la qualité des services rendus.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> https://www.anfr.fr/controle-des-frequences/exposition-du-public-aux-ondes/la-mesure-de-champ/recensement-des-points-atypiques/



# 2 Définition des critères relatifs aux points atypiques

Le niveau d'exposition est aujourd'hui observé à l'échelle nationale sur la base des résultats de mesures d'exposition réalisées selon le protocole de mesure établi par l'ANFR, et publiées sur le site cartoradio.fr.

L'ANFR retient comme référence pour 2023 le niveau mesuré à la sonde<sup>5</sup> avec déclenchement d'une attention particulière à 6 V/m, ce qui permet d'identifier les émetteurs contribuant à cette exposition. En effet, ce niveau coïncide avec celui retenu dans le protocole ANFR DR 15 à partir de sa version 3 pour déclencher un « Cas B », c'est-à-dire une mesure détaillée de l'exposition, par bande de fréquence, avec un analyseur de spectre (*cf.* Annexe 2 : Exemple de synthèse de résultats de mesure).

L'ANFR retient, concernant les environnements où sont susceptibles d'apparaître des points atypiques, tous les lieux éligibles au financement par le fonds de mesure prévu par le décret n°2013-1162 du 14 décembre 2013 relatif au dispositif de surveillance et de mesure des ondes électromagnétiques. Il s'agit :

- des locaux d'habitation;
- des lieux ouverts au public ;
- des lieux accessibles au public se trouvant dans des établissements recevant du public au sens de l'article R. 123-2 du code de la construction et de l'habitation.

Ce recensement inclut toutes les mesures réalisées dans le cadre du dispositif national de surveillance de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques dans la bande 100 kHz – 6 GHz qui font l'objet d'un rapport annuel<sup>6</sup>, auxquelles s'ajoutent toutes celles auxquelles l'ANFR peut avoir accès, dès lors qu'elles sont effectuées par des laboratoires accrédités COFRAC. Cette prise en compte de l'ensemble des mesures connues de l'ANFR permet de disposer d'une base étendue pour analyser les points atypiques.

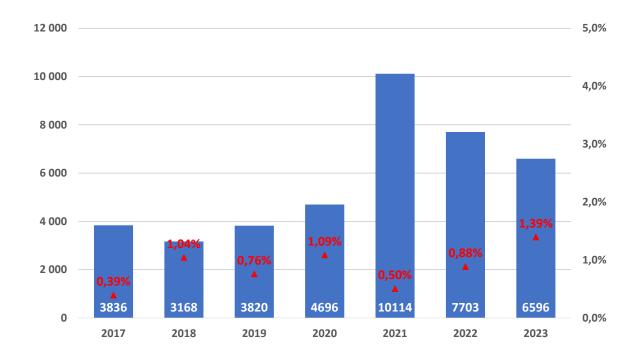
<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> On entend par niveau de l'exposition mesuré à la sonde ou valeur sonde : la valeur globale RMS (valeur moyenne) sur six minutes du champ électrique entre 100 kHz et 6 GHz moyennée spatialement conformément au cas A du protocole de mesure ANFR DR15-4. Toute mesure supérieure ou égale à 6 V/m est soumise à une étude plus complète.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> https://www.anfr.fr/fr/controle-des-frequences/exposition-du-public-aux-ondes/la-mesure-de-champ/analyse-des-mesures-realisees/



# 3 Recensement des points atypiques

Au total, 92 points atypiques ont été identifiés parmi les 6 596 mesures effectuées en 2023 et dont les rapports étaient disponibles au 31 décembre 2023. Les points atypiques représentent ainsi 1,4 % des lieux mesurés. Cette part reste depuis 2018 proche de 1 %. Néanmoins, la valeur observée en 2023 est la plus élevée depuis 7 ans (*cf.* Figure 1).



- Nombre total de mesures disponibles sur Cartoradio.fr
- ▲ Part de points atypiques par rapport au nombre total de mesures

Figure 1 : Pourcentage de points atypiques en fonction des mesures disponibles sur Cartoradio.fr

La proportion de points atypiques en France parmi les mesures à la demande des particuliers augmente plus fortement entre 2017 et 2023 (*cf.* Figure 2), passant de 0,58 % à 3,86 %, soit une multiplication par plus de six.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de PA	15	33	29	51	51	68	92
Mesures totales	3836	3168	3820	4696	10114	7703	6596
Mesures hors campagnes	2591	3068	3020	2735	4022	2722	2386
Part/total	0,39%	1,04%	0,76%	1,09%	0,50%	0,88%	1,39%
Part/hors campagne	0,58%	1,08%	0,96%	1,86%	1,27%	2,50%	3,86%

Figure 2 : Statistiques sur la part de points atypiques en fonction du nombre total de mesures et des mesures hors campagnes d'Etat



Sur ces 92 points, 70 concernent des nouveaux lieux et 22 concernent des lieux déjà recensés antérieurement.

Leurs niveaux mesurés sont compris entre 6 et 25,07 V/m, avec une moyenne de 8,20 V/m et une médiane à 7,41 V/m sur les valeurs relevées lors de la mesure initiale. La moyenne et la valeur médiane varient peu depuis 2017 (cf. Figure 3 et Figure 4). Nous constatons également que les 5 % des valeurs les plus élevées (percentile à 95 %) sont d'environ 12 V/m en 2023, valeur déjà atteinte voire dépassée dans le passé en 2018 et 2020. En 2023, cela correspond à 6 points atypiques, dont 5 dus à la téléphonie mobile et un dû à la radiodiffusion. Parmi ces 6 dossiers , 4 correspondent à des points atypiques nouveaux, c'est à dire recensés pour la première fois en 2023.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Moyenne	7,85	8,88	8,34	8,74	8,73	8,13	8,20
Médiane	6,86	7,32	6,95	7,79	7,89	7,68	7,41
Max	11,25	23,13	28,63	40,86	27,04	15,28	25,07
95%	10,75	15,2	11,24	13,34	11,97	10,6	12,07

Figure 3 : Statistiques sur le niveau global de l'exposition des points atypiques depuis 2017

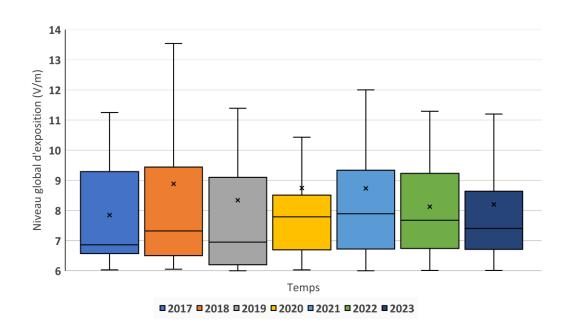


Figure 4 : Représentation en boîtes à moustaches<sup>7</sup> des niveaux globaux de champs électriques des points atypiques depuis 2017

L'évolution depuis le début du recensement des points atypiques en 2017 des distributions des niveaux d'exposition est représentée sur la Figure 4. Nous constatons que les distributions sont dissymétriques, et que les valeurs maximales ne permettent pas de dégager de tendance : elles apparaissent aléatoires selon les années.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> La représentation « en boîte à moustaches » est définie dans l'Annexe 1.



L'intervalle interquartile qui représente la moitié centrale (50 %) des niveaux de champs reste compris entre 6 et 9,5 V/m.

La répartition des niveaux d'exposition mesurés à la sonde large bande selon le cas A du protocole est illustrée dans la Figure 5. Il en ressort que près de 90 % des niveaux relevés en 2023 sont inférieurs à 10 V/m.



Figure 5 - Distribution des niveaux de champs électriques des points atypiques en 2023

Ces points atypiques sont observés à la fois en extérieur (58 %) et en intérieur (42 %), majoritairement dans des zones denses urbaines (97 %) et dans des lieux d'habitation (73 %). Dans 50 % des cas de points atypiques, le nombre d'installations radioélectriques visibles depuis le lieu de mesure est de deux. Ce nombre varie entre zéro et sept sites radioélectriques visibles. La distance moyenne entre le point de mesure d'un point atypique et le site radioélectrique le plus proche est d'environ 31 m avec une médiane à 27 m. En moyenne, un point atypique est situé à une hauteur de 17 m soit environ au cinquième étage pour un immeuble d'habitation. Le point atypique le plus haut se situe à 31,5 m et le plus bas au niveau du sol à 1,5 m. A noter qu'il y a 13 points atypiques situés au niveau du sol en 2023.

La répartition des points atypiques sur le territoire national est représentée dans la Figure 6.



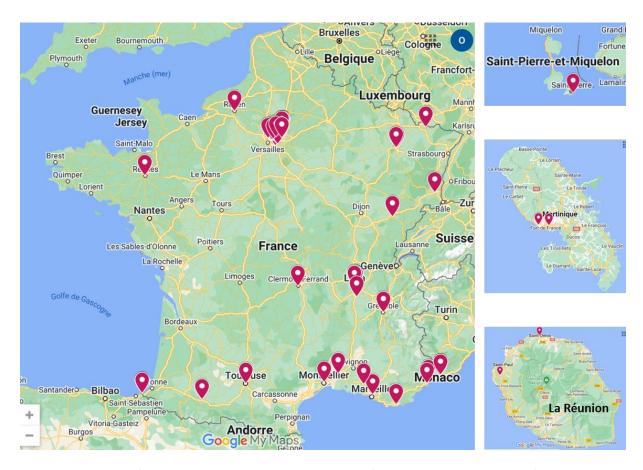


Figure 6 - Répartition des points atypiques recensés en 2023 sur le territoire français

Dans 96 % des cas, le contributeur principal est la téléphonie mobile ; dans 4 % des cas, il s'agit d'émetteurs de radiodiffusion. Sur les cinq dernières années, la téléphonie mobile reste de loin le contributeur majoritaire en mesures atypiques (*cf.* Figure 7).

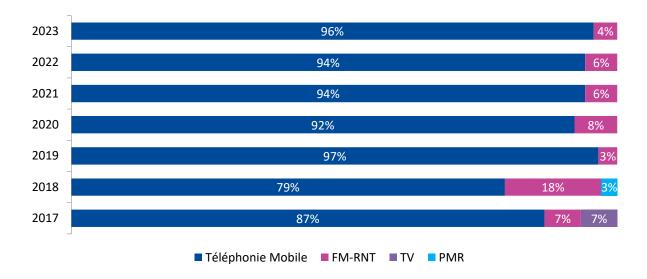


Figure 7 - Répartition des contributeurs aux points atypiques



La Figure 8 donne la répartition des contributeurs principaux aux points atypiques identifiés en 2023. Il en ressort que l'opérateur de téléphonie mobile SFR est le contributeur principal dans plus de 29 % des cas, suivi par Bouygues Telecom dans près de 25 % des cas et enfin, les opérateurs Free Mobile et Orange France dans respectivement 18 % et 17 % des cas. Dans la catégorie « Autres », on retrouve les exploitants des autres services ainsi que les opérateurs de téléphonie mobile d'outre-mer.

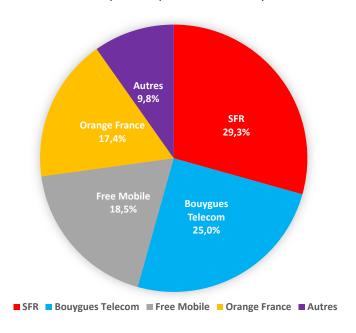


Figure 8. Répartition des contributeurs principaux

Dans la Figure 9, les contributeurs principaux ainsi que les contributeurs secondaires, tertiaires et quaternaires aux points atypiques sont représentés. Les contributeurs ont une part minimale de 2 V/m.

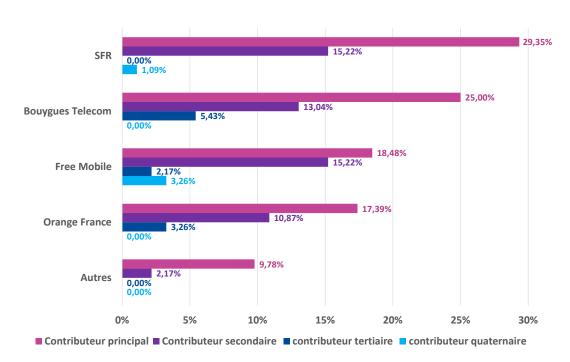


Figure 9 - Répartition des contributeurs principaux, secondaires, tertiaires et quaternaires



Nous constatons cette année l'apparition de points atypiques impliquant jusqu'à 4 opérateurs. Ces points atypiques complexes représentent un peu plus de 4 % des cas.

Quel que soit le rang de contribution, il en ressort que SFR et Bouygues Telecom contribuent respectivement dans 45,7 % et 43,5 % des points atypiques, suivi par Free Mobile dans 39,1 % des points atypiques. Enfin, Orange France est contributeur dans 31,5 % des cas (cf. Figure 10).

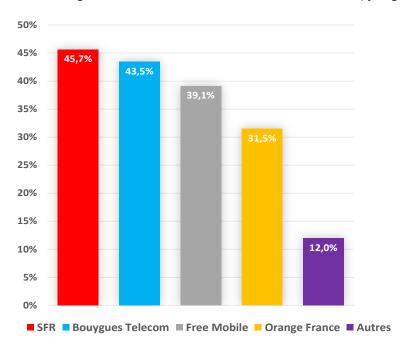


Figure 10 - Répartitions des contributions totales des opérateurs

La part de points atypiques dus à plusieurs contributeurs augmente depuis 2017, passant de 27 % à 57 % (*cf.* Figure 11). Les dossiers avec des contributeurs multiples sont majoritaires depuis 2021.

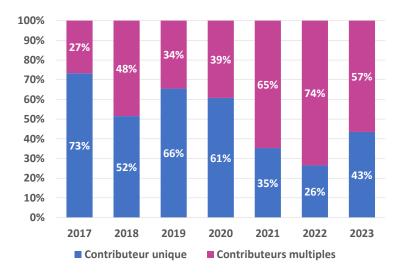


Figure 11 - Evolution de la part des contributeurs unique et multiples



La Figure 12 détaille le nombre de contributeur pour chaque point atypique depuis 2017. Nous constatons qu'entre 2017 et 2020, les points atypiques dus à un seul contributeur sont largement majoritaires. Les 8 points atypiques avec 4 contributeurs en 2018, correspondent à des points atypiques mesurés dans le métro avec la présence des 4 opérateurs mobiles.

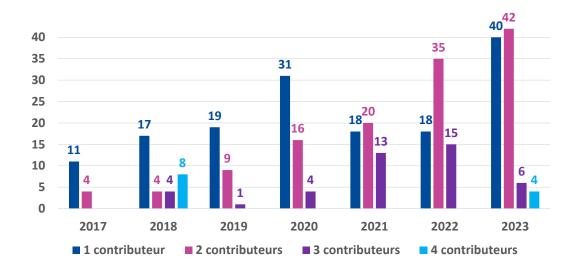


Figure 12 - Détail du nombre de contributeurs



#### 4 Modalités de traitement

Dès que le point atypique est identifié et analysé par l'ANFR, il est soumis aux exploitants concernés pour examen de l'ingénierie et, le cas échéant, modification de l'installation. L'Agence informe également les administrations et les autorités affectataires concernées. L'exploitant effectue les vérifications qui s'imposent et informe l'ANFR du résultat de ses études. L'action est dite « en cours première instruction » lorsque le point atypique est en cours d'analyse par l'ANFR ou en attente de réponse de ou des exploitants.

Plusieurs actions peuvent être entreprises par les exploitants pour résorber l'exposition :

- réduction de la puissance d'émission ;
- ré-azimutage du faisceau de l'antenne;
- modification de tilt;
- déplacement d'une antenne ;
- extinction d'une technologie, d'une bande de fréquence ou d'un secteur ;
- modifications multiples (par exemple : réduction de puissance et ré-azimutage).

La station est « maintenue en l'état » si l'exploitant se déclare dans l'impossibilité de réduire l'exposition du point atypique sans affecter la couverture ou la qualité des services rendus.

L'action entreprise par les exploitants peut aussi s'avérer inefficace. Dans ce cas, le dossier passe dans l'état « **en cours - nouvelle instruction** » et fait l'objet d'une nouvelle démarche de l'ANFR auprès de l'exploitant.

Il convient de noter que, si une nouvelle instruction est nécessaire au cours de l'année, le point atypique ne sera comptabilisé qu'une seule fois.

L'action est « **en cours – en attente de mesure de contrôle »** lorsque l'ANFR a reçu les actions entreprises par les exploitants mais que le rapport de la mesure de contrôle n'était pas disponible au 31 décembre 2023.

Il n'existe pas d'action-type permettant la résorption d'un point atypique (cf. Figure 13). Les différentes actions entreprises par les exploitants montrent que chaque cas est unique et nécessite une étude approfondie pour apporter une solution. Pour 2023, une très faible part de dossiers a été résorbée (3 %), nous constatons que cette résorption est due exclusivement à des baisses de puissance. Par ailleurs, l'augmentation du taux de modifications multiples pourrait traduire le fait qu'il devient de plus en plus complexe pour les exploitants de réduire l'exposition tout en garantissant la couverture et la qualité des services rendus.



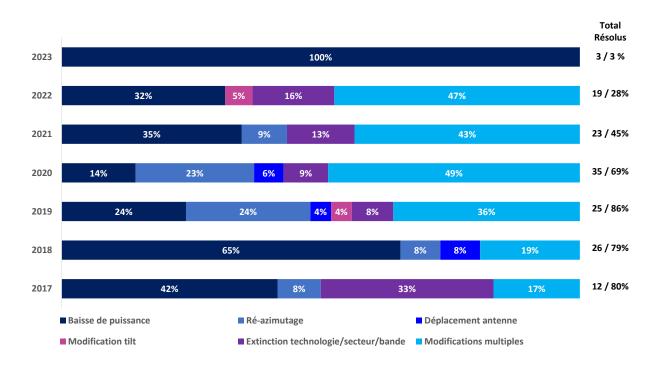


Figure 13 - Actions entreprises pour résorber les points atypiques



# 5 Trajectoires de résorption

### 5.1 Suivi du nombre de points atypiques

Comme les critères d'identification des points atypiques définis par l'Agence sont restés stables lors des dernières années, il est possible de représenter ainsi l'évolution du nombre de points atypiques (cf. Figure 14).

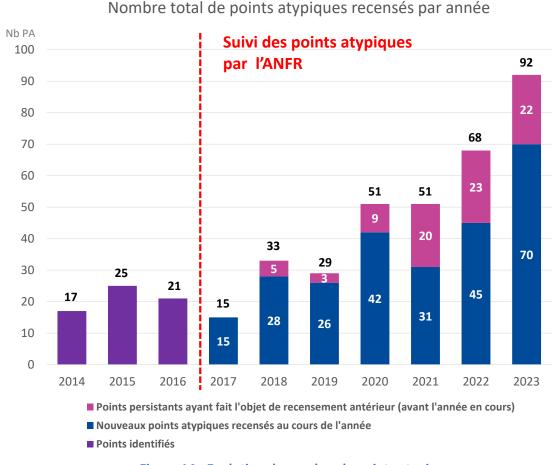


Figure 14 - Evolution du nombre de points atypiques

Il est à noter que pour le suivi, si un point atypique, ayant déjà fait l'objet d'un recensement antérieur avant l'année en cours, nécessite une nouvelle instruction au cours de l'année, le point sera comptabilisé deux fois : l'année où la première instruction a été réalisée et l'année où la deuxième instruction a été nécessaire. En revanche, lorsque la première et la deuxième instruction sont réalisées au cours de la même année, le point ne sera comptabilisé qu'une seule fois.

L'analyse de ces résultats montre que, si les fluctuations du nombre de points atypiques restent modérées durant les six premières années (2014-2019), une augmentation est néanmoins observée depuis 2020, avec une forte accélération les deux dernières années avec plus de 30 % d'augmentaion par année (*cf.* Figure 14).



## 5.2 Statut des points atypiques

La résorption d'un point atypique nécessite le plus souvent un délai important. L'Agence clôt le dossier dans l'un des cas suivants :

- Lorsque le point atypique est résorbé: mesure de contrôle concluante (valeur devenue inférieure à 6 V/m);
- Lorsque l'exploitant, éventuellement après une tentative de résorption voire une baisse de l'exposition, justifie un maintien du point atypique ;
- Lorsque le riverain refuse la mesure de contrôle à son domicile après prise en compte du point atypique par l'exploitant, ou lorsqu'il est injoignable ou non identifié (changement de propriétaire, de locataire, nouvelle construction, etc.).

Tous les points atypiques de 2017 et de 2018 ont été clos avec un pourcentage de résorption respectif de 73 % et de 64 %. Pour l'année 2019, un total de 97 % des points atypiques a été clos avec un pourcentage de 79 % de résorption confirmée. En ce qui concerne l'année 2020, 88 % des points atypiques ont été clos avec une proportion de 69 % de résolution effective. Près de 71 % des points atypiques de 2021 ont été clos dont seulement 45 % ont fait l'objet d'une action de résorption concluante fin 2023. En revanche, seulement près de 44 % des points atypiques de 2022 ont été clos dont 28 % ont fait l'objet d'une action de résorption concluante fin 2023 (cf. Figure 15).

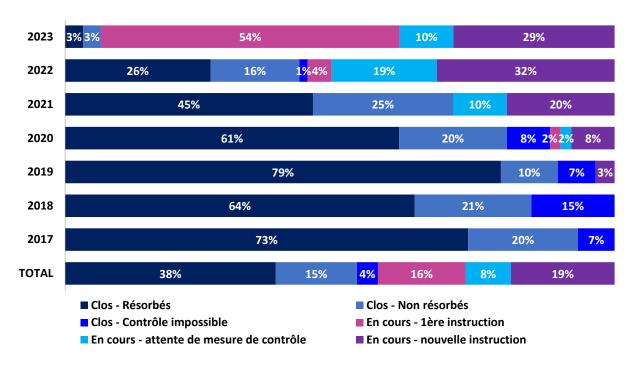


Figure 15 - Statut des points atypiques détectés depuis 2017 au 31 décembre 2023

En ce qui concerne les points atypiques de 2023, seuls 6 % des points recensés durant cette année ont été clos dont 3 % étaient confirmés résorbés au 31 décembre 2023 (cf. Figure 16).



Une majorité des points atypiques de 2023 (54 %) se trouvaient en fin d'année dans l'état « en cours – première instruction » (cf. § Modalités de traitement), environ un tiers (29 %) nécessitaient une nouvelle instruction et 10 % étaient en attente de mesure de contrôle afin de vérifier l'efficacité des actions d'ingénierie réalisées par les exploitants. Nous constatons toutefois une très faible part de dossiers clos pour l'année 2023 (6 %).

# Statut des points atypiques 2023 au 31 décembre 2023

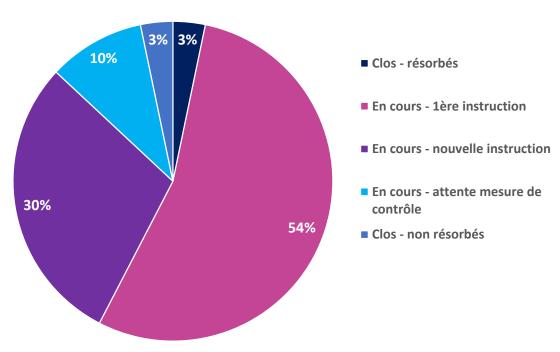


Figure 16 : Focus sur le statut des points atypiques détectés en 2022

La Figure 17 représente le statut des points atypiques au 31 décembre de l'année de recensement. Ainsi, en fin d'année 2017, il y avait 80 % de points atypiques en cours de première instruction. En fin d'année 2018, il n'y avait que 36 % de dossiers en cours de première instruction ; et ainsi de suite jusqu'à la fin d'année 2023, où 54 % des points étaient encore en cours de première instruction.

Depuis le début du recensement des points atypiques, 2023 est l'année où l'on dénombre à la fois le plus de points atypiques toujours en cours de première instruction et le moins de dossiers clos (exceptées les années 2017 et 2020, qui correspondent respectivement au début du recensement et à la crise sanitaire de la Covid-19). En effet, nous constatons que, d'une part, les délais de réponses des exploitants s'allongent (40 % des réponses ont dépassé le délai de 6 mois), et, d'autre part, la détection des points atypiques a été tardive cette année avec plus des deux tiers des dossiers recensés au second semestres 2023.

A partir de 2021, la part de point déjà en cours de nouvelle instruction reste stable autour de 30 %.



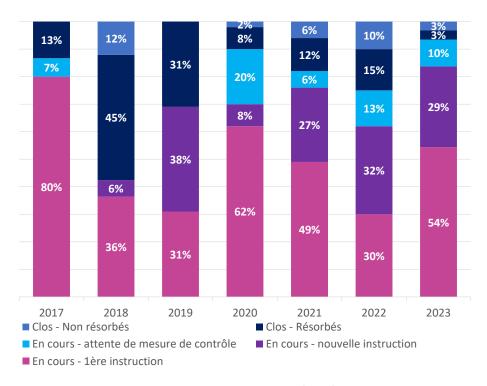


Figure 17 : Statut des points atypiques lors de l'année de leur recensement

#### 5.3 Délais d'instruction

Nous avons relevé les délais de réponse de l'ensemble des exploitants impliqués sur les 4 dernières années (2020 à 2023). Pour rappel, en application du H du II de l'article L. 34-9-1 du code des postes et des communications électroniques, un délai de réponse de six mois est accordé aux exploitants impliqués pour prendre, sous réserve de faisabilité technique, des mesures permettant de réduire le niveau de champs du point atypique concerné, tout en garantissant la couverture et la qualité des services rendus mais aucune mesure coercitive n'est prévue.

Pour les points atypiques de 2020, dans 63 % des dossiers, les réponses apportées ont dépassé le délai de 6 mois, avec un délai de réponse moyen de 249 jours (soit 8 mois et 5 jours). A noter qu'un point atypique recensé en 2020 est toujours en attente de réponse depuis le 20 avril 2021. Il s'agit d'une mesure réalisée dans un local d'habitation situé au 56 rue Principale à Venoy (89920) et pour laquelle le seul contributeur est la société VORTEX diffusant la radio privée SKYROCK. Il s'agit du dossier le plus ancien qui est toujours en cours - première instruction.

Pour les points atypiques de 2021, dans 56 % des dossiers, les réponses apportées ont dépassé le délai de 6 mois, avec un délai de réponse moyen de 197 jours (soit 6 mois et 17 jours). Tous les dossiers ont reçu une réponse et la dernière réponse a été apportée le 30 novembre 2022 à un point atypique recensé le 27 octobre 2021, soit plus de 11 mois après. Les délais de réponses varient fortement, avec un maximum de près de 1 an et 5 mois (pour un point atypique recensé le 6 avril 2021), et un minimum de moins d'un mois (28 jours).



La forte proportion de dépassement du délai prévu par la loi et la durée moyenne de réponse en 2020 et 2021 peuvent s'expliquer par la crise sanitaire de la Covid-19.

Concernant les points atypiques 2022, au 31 décembre 2023, 35 % de dossiers ont un délai de réponse supérieur à 6 mois avec un délais moyen de 162 jours (soit 5 mois et 10 jours). Au 31 décembre 2023, 6 dossiers étaient toujours en attente de réponse de la part des exploitants impliqués. A la date de publication du rapport, soit fin novembre 2024, nous avons encore 2 dossiers impliquant la radiodiffusion pour lesquels aucune réponse n'a été apportée. Il s'agit d'une part d'un point atypique situé dans un local d'habitation (25 Chemin de Contéo à Nice) mesuré à 7,67 V/m avec un seul contributeur, la société TOWERCAST, notifiée le 24 avril 2022, et, d'autre part, un point atypique situé dans un lieu accessible au public (le stade du Colorado situé au Chemin des Perles à Saint-Denis sur l'Ile de la Réunion), mesuré à 6,35 V/m avec un seul contributeur, l'association Art et Musique, diffusant la radio FM privée de catégorie A RIL FM. Le délai de réponse le plus rapide était de 14 jours.

Enfin, s'agissant des points atypiques recensés cette année, au 31 décembre 2023, seuls 20 dossiers ont reçu une réponse avec un délai moyen de 92 jours (soit environ 3 mois), et dont deux ont dépassé le délai de 6 mois. Plus de 70 % des points atypiques ont été détectés au second semestre 2023 (*cf.* Figure 18). A la date de publication du rapport, soit fin novembre 2024, encore 8 dossiers n'ont donné lieu à aucune réponse et 40 % des réponses ont dépassé le délai de 6 mois. Fin novembre 2024, le délai de réponse minimal est de 24 jours et le délai maximal est de plus d'un an et 3 mois. Sur les 8 dossiers en attente de réponse, 6 sont situés outre-mer, 7 sont dus à la téléphonie mobile et un à la radiodiffusion.

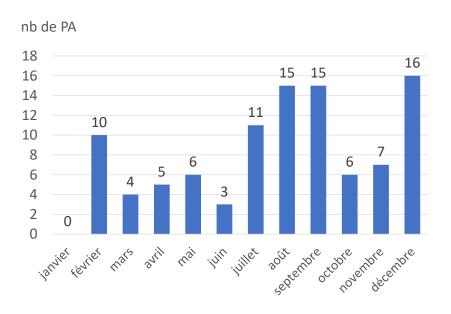


Figure 18 : Répartition des points atypiques au cours de l'année 2023

En conclusion, sur les 4 dernières années une part importante des délais de réponses des exploitants impliqués dans les points atypiques dépassent le délai de 6 mois prévu par la loi avec des proportions très importantes pour les deux années de la crise sanitaire.



Bien que ne disposant d'aucun moyen de sanction, l'ANFR s'attache à relancer périodiquement les exploitants impliqués pour que le traitement de tous les points atypiques soit bien effectué.

### 5.4 Etat des points atypiques au 31 décembre 2023

Concernant les années 2017 et 2018, l'ensemble des dossiers était clos lors du dernier recensement.

Sur un total de 29 points atypiques recensés en 2019, 23 ont été résorbés, dus exclusivement à la téléphonie mobile, 1 fait l'objet d'un retraitement (nouvelle instruction) et 3 points ont été maintenus en l'état par l'exploitant (cf. Annexe 3). Enfin, 2 n'ont pas pu être vérifiés après les actions des opérateurs. Au total, 28 dossiers correspondant aux 29 points atypiques identifiés en 2019 sont donc désormais clos.

Sur un total de 51 points atypiques recensés en 2020, 31 ont été résorbés, dont 29 dus exclusivement à la téléphonie mobile et 2 dus la radiodiffusion, 1 est toujours en cours d'étude (première instruction), 4 nécessitent un retraitement (nouvelle instruction) et 1 est en attente de mesure de contrôle. Enfin, 10 points ont été maintenus en l'état par l'exploitant (*cf.* Annexe 3) et 4 n'ont pas pu être re-mesurés. Au total, 45 dossiers correspondant aux 51 points atypiques de 2020 ont ainsi été clos.

Sur un total de 51 points atypiques recensés en 2021, 23 ont été résorbés, dont 22 dus exclusivement à la téléphonie mobile et 1 dû à la radiodiffusion, 10 nécessitent un retraitement (nouvelle instruction), 5 sont en attente de mesures de contrôle et 13 ont été maintenus en l'état par l'exploitant (cf. Annexe 3). Au total, 36 dossiers correspondant aux 51 points atypiques de 2021 sont clos.

Sur un total de 68 points atypiques recensés en 2022, 18 ont été résorbés, dont 17 dus exclusivement à la téléphonie mobile et 1 dû la radiodiffusion, 3 sont en cours d'étude (première instruction), 22 nécessitent un retraitement (nouvelle instruction), 13 sont en attente de mesures de contrôle, 11 ont été maintenus en l'état par l'exploitant (cf. Annexe 3) et 1 n'a pas pu être re-mesuré. Au total, 30 dossiers correspondant aux 68 points atypiques de 2022 sont clos.

Sur un total de 92 points atypiques recensés en 2023, 3 ont été résorbés, dus exclusivement à la téléphonie mobile, 50 sont en cours d'étude (première instruction), 27 nécessitent un retraitement (nouvelle instruction), 9 sont en attente de mesures de contrôle et 3 ont été maintenus en l'état par l'exploitant (cf. Annexe 3). Au total, seulement 6 dossiers correspondant aux 92 points atypiques de 2023 sont clos.

En conclusion, depuis 2017, un total de 339 points atypiques ont été recensés dans 257 lieux différents, qui correspond à 373 mesures avec un niveau global supérieur ou égal à 6 V/m. La différence correspond aux mesures réalisées au cours de la même année de recensement et donc comptabilisées qu'une fois. Toutefois, ces 34 mesures ont suivi le même traitement avec une notification faite aux exploitants contributeurs et une information envoyée aux administrations et aux autorités affectataires concernées. Enfin, 146 dossiers, soit 43 % de l'ensemble des points atypiques recensés restent toujours en cours de traitement au 31 décembre 2023 (cf. Annexe 3).



## 5.5 Evolution des points atypiques non résorbés

La Figure 19 représente l'évolution depuis 2017 de la part de dossiers clos et non résorbés au 31 décembre 2023 par rapport au nombre total de points atypiques recensés. La part des points atypiques (par rapport à la totalité des dossiers comptabilisés) maintenus en l'état dont le niveau global a baissé après une ou plusieurs actions des exploitants est également décrite dans la figure cidessous. Par exemple, pour 2017, sur la totalité des points atypiques recensés, 20 % des dossiers sont clos et non résorbés et parmi ces dossiers un tiers ont vu leur niveau d'exposition global baisser soit 6,7 % de l'ensemble des points atypiques recensés en 2017.

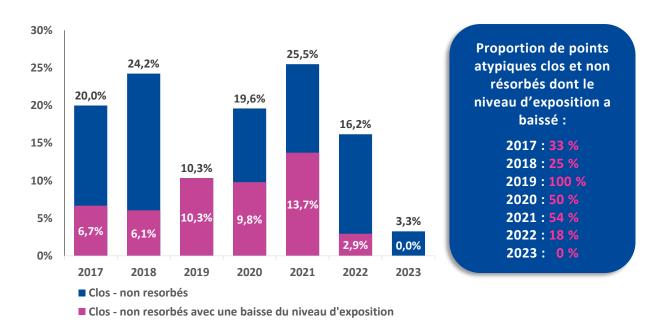


Figure 19 : Focus sur les points atypiques clos et non résorbés



# 6 Persistance des points atypiques et évolutions envisagées

Ce septième recensement permet de constater la persistance d'un nombre important de points atypiques en dépit de la multiplication des actions correctives, qui s'avèrent inefficaces dans certains cas.

Ainsi, sur la totalité des points atypiques recensés depuis 2017, soit 257 lieux différents, 77 ont fait l'objet d'au moins deux instructions, soit une proportion de 30 %.

La Figure 20 donne l'état de traitement de ces 77 dossiers. Parmi eux, 31 sont en cours de traitement, et 9 sont en attente de mesure de contrôle. Ainsi, plus de la moitié des points (52 %) qui ont nécessité au moins 2 instructions ne sont toujours pas clos. 9 ont été maintenus en l'état par les exploitants qui n'ont pas trouvé de solutions techniques après avoir déjà réalisé deux actions correctives ou plus. Enfin, 28 points atypiques ont été résolus (dont 25 ont été résorbés et vérifiés).

Notons que 4 points qui ont nécessité 5 instructions ne sont toujours pas clos (2 en cours et 2 en attente de mesure de contrôle).

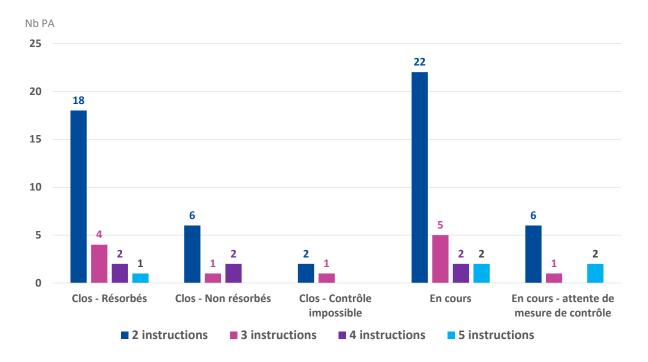


Figure 20 : Statut des points atypiques persistants

Ces points perdurent pendant plusieurs années et sont recensés chaque année, leur résorption nécessitant beaucoup de persévérance. La Figure 21 donne la première année de détection du point atypique et fait ressortir une augmentation du nombre de points atypiques persistants à partir de 2019. Depuis, cette tendance est confirmée. Le nombre de points atypiques détectés en 2023 et ayant déjà fait l'objet d'au moins deux instructions en 2023 s'élève déjà à 5 malgré des statistiques incomplètes à ce stade (étant donné qu'au 31 décembre 2023, 94 % des dossiers restaient en cours de traitement).



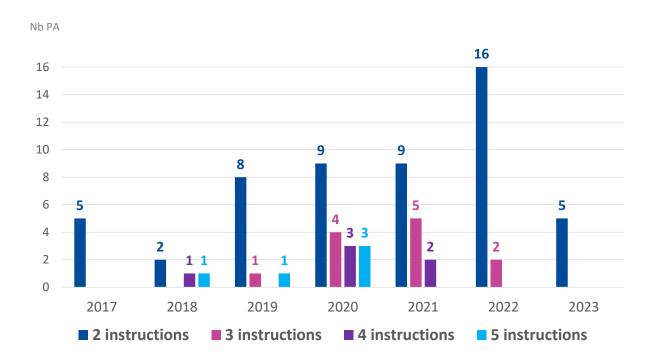


Figure 21. Première année du recensement des points atypiques persistants

Le rapport sur l'analyse des résultats de mesures réalisées en 2023<sup>8</sup> fait ressortir une augmentation des niveaux les plus élevés et une hausse de la moyenne. En effet, le niveau global de l'exposition (cas A) est passé de 0,78 V/m à 1,1 V/m en moyenne entre 2019 et 2023. De plus, 1 % des valeurs les plus élevées dépassent les 8,6 V/m en 2023 alors que ce seuil était inférieur ou égal à 6 V/m en 2019 et lors des années précédentes.

L'augmentation du nombre de points atypiques ainsi que celle des niveaux les plus élevés, d'une part, et l'allongement de la durée de leur instruction, d'autre part, posent la question de la révision éventuelle du niveau de 6 V/m retenu pour définir les points atypiques.

25/53

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> https://www.anfr.fr/maitriser/les-installations-radioelectriques/etudes-sur-les-installations-radioelectriques/rapports-annuels-des-mesures



# 7 Pour en savoir plus

- Loi n° 2015-136 du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030212642&dateTexte=20171208">https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030212642&dateTexte=20171208</a>
- Article L. 34-9-1 du code des postes et des communications électroniques <u>https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006070987&idArticle=LEGIARTI000030216675&dateTexte=&categorieLien=id</u>
- Articles D. 100 et D. 101 du code des postes et des communications électroniques relatifs à la vérification du respect des valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=A723C2D0E856B8642ADF120809905C65.tpl">https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=A723C2D0E856B8642ADF120809905C65.tpl</a> <a href="mailto:gfr22s\_1?idSectionTA=LEGISCTA000006165864&cidTexte=LEGITEXT000006070987&dateTexte=20171208">https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=A723C2D0E856B8642ADF120809905C65.tpl</a> <a href="mailto:gfr22s\_1?idSectionTA=LEGISCTA000006165864&cidTexte=LEGITEXT000006070987&dateTexte=20171208">https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=A723C2D0E856B8642ADF120809905C65.tpl</a> <a href="mailto:gfr22s\_1?idSectionTA=LEGISCTA000006165864&cidTexte=LEGITEXT000006070987&dateTexte=20171208">https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=A723C2D0E856B8642ADF120809905C65.tpl</a> <a href="mailto:gfr22s\_1?idSectionTA=LEGISCTA000006165864&cidTexte=LEGITEXT000006070987&dateTexte=20171208">https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=A723C2D0E856B8642ADF120809905C65.tpl</a> <a href="mailto:gfr22s\_1?idSectionTA=LEGISCTA000006165864&cidTexte=LEGITEXT000006070987&dateTexte=20171208">https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=A723C2D0E856B8642ADF120809905C65.tpl</a> <a href="mailto:gfr22s\_1?idSectionTA=LEGISCTA000006165864&cidTexte=LEGITEXT000006070987&dateTexte=20171208">https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=A723C2D0E856B8642ADF12080905C65.tpl</a>
- Décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000226401

- Décret n° 2013-1162 du 14 décembre 2013 relatif au dispositif de surveillance et de mesure des ondes électromagnétiques

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028336119&categorieLien=cid

- Arrêté du 14 décembre 2013 pris en application du décret n° 2013-1162 du 14 décembre 2013 relatif au dispositif de surveillance et de mesure des ondes électromagnétiques <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028336184&categorieLien=id">https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028336184&categorieLien=id</a>
- Arrêté du 9 novembre 2017 modifiant l'arrêté du 3 novembre 2003 relatif au protocole de mesure in situ visant à vérifier pour les stations émettrices fixes le respect des limitations, en termes de niveaux de référence, de l'exposition du public aux champs électromagnétiques prévu par le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036062779&dateTexte=&cate
gorieLien=id



- Protocole de mesure in situ de l'exposition aux champs électromagnétiques de l'ANFR <a href="https://www.anfr.fr/controle-des-frequences/exposition-du-public-aux-ondes/la-mesure-de-champ/protocole-de-mesure/">https://www.anfr.fr/controle-des-frequences/exposition-du-public-aux-ondes/la-mesure-de-champ/protocole-de-mesure/</a>
- Formulaire Cerfa n° 15003\*02 de demande de mesure d'exposition aux champs électromagnétiques <a href="https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/qf/cerfa">https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/qf/cerfa</a> 15003.do
- Analyses annuelles des résultats de mesures d'exposition du public aux ondes électromagnétiques réalisées dans le cadre du dispositif national de surveillance depuis 2014 : <a href="https://www.anfr.fr/controle-des-frequences/exposition-du-public-aux-ondes/la-mesure-de-champ/analyse-des-mesures-realisees/">https://www.anfr.fr/controle-des-frequences/exposition-du-public-aux-ondes/la-mesure-de-champ/analyse-des-mesures-realisees/</a>



## 8 Annexes

### Annexe 1 : Définition des boîtes à moustache ou boîtes de Tukey

Une boîte à moustaches ou boîte de Tukey est une manière de représenter les distributions statistiques et de faciliter la comparaison entre plusieurs distributions statistiques. Elle fait notamment ressortir des données précises telles que la plus petite et la plus grande valeur, la valeur médiane, le premier et le troisième quartile. Elle permet d'interpréter la répartition des données en un coup d'œil.

## Boîte à moustaches :

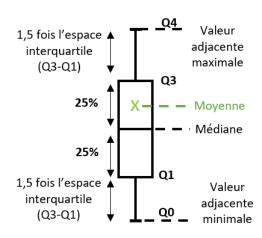


Figure 22 : Schéma explicatif de la représentation en « boîte à moustaches »

La boîte à moustaches représente un certain nombre de paramètres :

- Q2 : la valeur médiane du jeu de mesures, la moitié des données est supérieure à cette valeur et l'autre moitié est inférieure. Si les données sont symétriques, la médiane sera au centre de la boîte. Si les données sont dissymétriques, la médiane sera plus proche du haut ou du bas de la boîte
- Q1 et Q3 : le bas et le haut de la boîte montre les 25e et 75e quantiles ou centiles. Ces deux quantiles sont également appelés quartiles car chacun coupe un quart (25 %) des données. La longueur de la boîte est la différence entre ces deux centiles et elle est appelée intervalle interquartile (IQR ou Q3-Q1). Elle représente la moitié centrale (50 %) des données.
- Q0 et Q4 : les lignes qui s'étendent de la boîte sont appelées moustaches. Elles représentent les plages des 25 % inférieurs et des 25 % supérieurs des valeurs de données, à l'exclusion des valeurs aberrantes. Les moustaches étendent 1,5 fois l'IQR du haut et du bas de la boîte. Si les données ne contiennent pas de valeurs extrêmes, alors les moustaches s'étendent jusqu'aux valeurs minimales et maximales du jeu de données. Si des valeurs tombent audessus ou au-dessous de l'extrémité des moustaches, elles sont représentées sous forme de points. Ces points sont souvent appelés des valeurs aberrantes. Les valeurs aberrantes sont des valeurs très éloignées des autres valeurs du jeu de données. Les moustaches n'incluront pas ces valeurs aberrantes. Q0 est appelée alors valeur adjacente minimale et Q4, la valeur adjacente maximale des données de mesures.
- Enfin, la moyenne est représentée par une croix



## Annexe 2 : Exemple de synthèse de résultats de mesure

#### Fiche mesure Nº 184174 - Synthèse

Mesure réalisée le : 16/06/2023 à : 09h36

Par le laboratoire : EXEM

Localisation du point de mesure : Rue de Rivoli PARIS 4E ARRONDISSEMENT

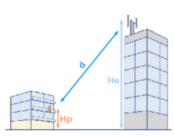
mesure effectuée : à l'exterieur

Environnement: Rue / Route / Parking

mesure effectuée suivant le protocole ANFR/DR 15-4 (présentation du protocole ici).

#### Positionnement des émetteurs visibles du point de mesure

Hp (hauteur du point de mesure) : m



EMETTEURS VISIBLES DU POINT DE MESURE	HE (HAUTEUR DE L'ÉMETTEUR)	D (DISTANCE POINT DE MESURE/ÉMETTEUR)
Radiotéléphonie	24.8 m	122 m
Radiotéléphonie	28 m	139 m

(schéma type : dans certains cas, Hp est supérieur ou égal à He)

#### Conclusion du rapport de mesure

Le rapport de mesure conclut au respect des valeurs limites d'exposition fixées par le décret du 3 mai 2002.

#### Résultat de l'évaluation globale de l'exposition (cas A du protocole)

Le niveau global d'exposition est le résultat de la mesure des champs éléctromagnétiques émis globalement par l'ensemble des émetteurs environnant le point de mesure, visibles ou non, qui sont en fonctionnement au moment de la mesure.

Niveau global d'exposition : 1.0 V/m

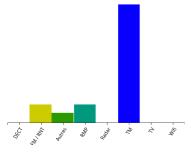
Rappel : la valeur limite la plus faible fixée par le décret du 3 mai 2002 est 28 V/m.

#### Résultat de l'évaluation détaillée de l'exposition (cas B du protocole)

Conformément au souhait du demandeur, une évaluation détaillée de l'exposition par fréquence a été réalisée. Le résultat de ces mesures détaillées est présenté agrégé par service (colonne mesure), suivi, le cas échéant, du résultat d'un calcul d'extrapolation. Seuls les résultats supérieurs à [0,05] V/m sont mentionnés.



#### Répartition du champ par service



Téléphone domestique sans-fil (DECT) FM et Radio numérique (RNT) Autres Réseau Mobile Professionnel (RMP) Radar Téléphonie Mobile (TM) TV Wifi



# Annexe 3 : Recensement détaillé des points atypiques 2017-2023

Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
4 allée des Celtes	29000	QUIMPER	Local d'habitation en extérieur	2017	11,3	TM	Extinction secteur	1,3	Clos (résorbé)
2 allée des Celtes	29000	QUIMPER	Local d'habitation en intérieur	2017	10,5	TM	Extinction secteur	2,2	Clos (résorbé)
345 avenue Heidelberg	34080	MONTPELLIER	Lieu ouvert/accessible au public	2017	10,3	TM	Baisse de puissance	3,3	Clos (résorbé)
52 boulevard de Vaugirard	75015	PARIS-15E	Local d'habitation en intérieur	2017	9,7	TM	Baisse de puissance	5,7	Clos (résorbé)
Aéroport d'Orly Terminal		PARAY-VIEILLE-	Lieu ouvert/accessible au	2017	8,9		Baisse de puissance		
SUD, niveau 1er étage)	91551	POSTE	public	2018	6,1	TM	Déplacement antenne	1,4	Clos (résorbé)
74 was Combatta	62000	ARRAS	سردند فراه ما المحمد	2017	7,9	TM	Ré-azimutage		
74 rue Gambetta	62000	AKKAS	Local d'habitation en intérieur	2018	6,7	I IVI	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
Gare de l'Aiguille du Midi	74400	CHAMONIX- MONT-BLANC	Lieu ouvert/accessible au public	2017	6,9	TV	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
86 route de Genas	69003	LYON-3E	Local d'habitation en intérieur	2017	6,9	TM	Extinction technologies	5,5	Clos (résorbé)
d all faula Malassa	25200	DENINEC	Local d'habitation on intériour	2017	6,8	TM	Ré-azimutage	D-forming a	Clos (contrôle
1 allée de Malmoe	35200	RENNES	Local d'habitation en intérieur	2018	6,7		Baisse de puissance	Refus riverain	impossible)
11 rue Marcel Lenglet	02100	SAINT-QUENTIN	Local d'habitation en intérieur	2017	6,6	FM-RNT	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
88 avenue Kennedy	59200	TOURCOING	Local d'habitation en intérieur	2017	6,6	ТМ	Extinction technologies	5,6	Clos (résorbé)
66 ruo Vauvanarguas	75018	PARIS-18E	Local d'habitation en intérieur	2017	6,6	TNA	Baisse de puissance	5,8	Clos (résorbé)
66 rue Vauvenargues	75018	PARIS-18E	Local d habitation en interieur	2018	6,6	TM	Baisse de puissance	5,8	cios (resorbe)
246 de la Garagas''	75045	DADIC 455	Land Albaharana ayar 17	2017	6,4	TN4	Ré-azimutage	F.C.	
216 rue de la Convention	75015	PARIS-15E	Local d'habitation en extérieur	2018	6,3	TM	Ré-azimutage	5,6	Clos (résorbé)
6 rue des Portes Blanches	75018	PARIS-18E	Local d'habitation en intérieur	2017	6,4	TM	Baisse de puissance	5,5	Clos (résorbé)
157 bis rue de Paris	94220	CHARENTON-LE- PONT	Local d'habitation en intérieur	2017	6	TM	Baisse de puissance	4,6	Clos (résorbé)

TM : Téléphonie Mobile



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
Métro - République Beaux- Arts	59000	LILLE	Lieu ouvert/accessible au public	2018	23,1	TM	Baisse de puissance	4,1	Clos (résorbé)
Métro - Gaston Berger	35000	RENNES	Lieu ouvert/accessible au public	2018	16,2	TM	Baisse de puissance	2,3	Clos (résorbé)
Prefol	42370	SAINT-ALBAN- LES-EAUX	Lieu ouvert/accessible au public	2018	14,6	FM-RNT / TM	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
Métro - Gaston Berger	35000	RENNES	Lieu ouvert/accessible au public	2018	14,3	TM	Baisse de puissance	2,3	Clos (résorbé)
Métro - Cours Kennedy	35000	RENNES	Lieu ouvert/accessible au public	2018	13,5	TM	Baisse de puissance	1,2	Clos (résorbé)
Métro - Cours Kennedy	35000	RENNES	Lieu ouvert/accessible au public	2018	13,4	TM	Baisse de puissance	1,1	Clos (résorbé)
Relais SUC du Chapelas	07590	LE PLAGNAL	Lieu ouvert/accessible au public	2018	9,5	FM-RNT	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
48 rue Professeur Florence	69003	LYON-3E	Local d'habitation en extérieur	2018	9,5	TM	Baisse de puissance	5,4	Clos (résorbé)
41 avenue de la Basse- Navarre	64990	SAINT-PIERRE- D'IRUBE	Local d'habitation en extérieur	2018	9,4	TM	Baisse de puissance	5,4	Clos (résorbé)
Métro - Porte des Postes	59000	LILLE	Lieu ouvert/accessible au public	2018	9,1	TM	Baisse de puissance	4,7	Clos (résorbé)
				2018	8,8		Baisse de puissance / ré-azimutage		
5 avenue Bouvard	74000	ANNECY	Local d'habitation en extérieur	2019	8	TM	Baisse de puissance		Clos (non résorbé)
				2021	8,39		Baisse de puissance		
				2021	8,58		Maintien en l'état		
4 rue d'Anvers	68100	MULHOUSE	Local d'habitation en extérieur	2018	8,3	TM	Ré-azimutage / modification de tilt	Riverain injoignable	Clos (contrôle impossible)
202 havdavand Malash	75047	DADIC 475	Land Albaktanan and tot C	2018	8,2	T1.4	Ré-azimutage	4.4	
202 boulevard Malesherbes	75017	PARIS-17E	Local d'habitation en intérieur	2019	6,5	TM	Ré-azimutage	4,1	Clos (résorbé)



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
34 avenue des Capucines	86100	CHATELLERAULT	Lieu ouvert/accessible au public	2018	7,9	FM-RNT	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
Lieu-dit Saint Raymond	09100	PAMIERS	Lieu ouvert/accessible au public	2018	7,5	FM-RNT	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
5 rue Jean Chorel	69100	VILLEURBANNE	Local d'habitation en extérieur	2018	7,5	TM	Baisse de puissance	1,4	Clos (résorbé)
104 avenue des Minimes	31200	TOULOUSE	Local d'habitation en intérieur	2018	7,3	TM	Baisse de puissance / extinction de secteur	5,9	Clos (résorbé)
Aéroport d'Orly	91550	PARAY-VIEILLE- POSTE	Lieu ouvert/accessible au public	2018	7,3	PMR	Fermeture du lieu au public		Clos (contrôle impossible)
4 rue Deurbroucq	44000	NANTES	Local d'habitation en extérieur	2018	7,3	TM	Baisse de puissance	Riverain injoignable	Clos (contrôle impossible)
Gare Lille Flandres	59000	LILLE	Lieu ouvert/accessible au public	2018	7,1	TM	Baisse de puissance	4,2	Clos (résorbé)
10 allée de Fontainebleau	75019	PARIS-19E	Local d'habitation en intérieur	2018	6,6	TM	Baisse de puissance	3,3	Clos (résorbé)
7 rue Saint-Michel	67000	STRASBOURG	Local d'habitation en intérieur	2018	6,5	TM	Déplacement antenne / ré-azimutage	2,1	Clos (résorbé)
			Local d'habitation en extérieur	2018	6,41				
			Local a Habitation en exterieur	2019	6,08		Déplacement antenne		
14 impasse du Tilleul	19100	BRIVE-LA- GAILLARDE		2020	6,16	FM-RNT		3,37	Clos (non résorbé)
		GAILLANDL	Local d'habitation en intérieur	2021	6,19				
				2022	6,33		Modification de l'antenne		
16 allée de Fontainebleau	75019	PARIS-19E	Local d'habitation en intérieur	2018	6,4	TM	Baisse de puissance	3,8	Clos (résorbé)
62 avenue de Clichy	75018	PARIS-18E	Local d'habitation en intérieur	2018	6,4	TM	Baisse de puissance / ré-azimutage	Riverain injoignable	Clos (contrôle impossible)
11 rue de l'Ourcq	75019	PARIS-19E	Local d'habitation en intérieur	2018	6,3	TM	Baisse de puissance	4,9	Clos (résorbé)



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
43 rue Garibaldi	69006	LYON-6E	Local d'habitation en extérieur	2018	6,2	TM	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
51 rue d'Assalit	31000	TOULOUSE	Lieu ouvert/accessible au public	2018 2020	6,2 6,5	FM-RNT	Déplacement antenne	3,4	Clos (résorbé)
				2019	28,63		Baisse de puissance		
Palais des Congrès de	97233	SCHOELCHER	Lieu ouvert/accessible au	2020	9,15	TM	Baisse de puissance / extinction technologies		En cours - nouvelle
Madiana			public en intérieur	2021	10,16		Extinction technologies		instruction
				2023	6,2		Baisse de puissance		
				2023	6,65				
21 rue des Bas (17 rue d'Alembert)	92600	ASNIERES-SUR- SEINE	Local d'habitation en extérieur	2019	11,4	TM	Déplacement antenne / ré-azimutage	3,88	Clos (résorbé)
Aéroport Roissy - Terminal 2G	77990	LE MESNIL- AMELOT	Lieu ouvert/accessible au public	2019	11	TM	Déplacement antenne / baisse de puissance	5,6	Clos (résorbé)
				2019	10,8		Baisse de puissance		
56 rue Albert	75013	PARIS-13E	Local d'habitation en extérieur	2020	7,8	TM	Baisse de puissance / ré-azimutage	4,13	Clos (résorbé)
54 rue des Sept Troubadours	31000	TOULOUSE	Local d'habitation en extérieur	2019	9,6	TM	Baisse de puissance / ré-azimutage	5	Clos (résorbé)
				2019	9,3		Modification de tilt		
Place Gabriel Péri	06800	CAGNES-SUR- MER	Local d'habitation en extérieur	2020	15,5	TM	Déplacement antenne	3,42	Clos (résorbé)



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
Chemin de Favale	20200	BASTIA	Lieu ouvert/accessible au public	2019	9,17	TM	Extinction technologies		Clos (non résorbé)
			public	2021	8,96	TM	Maintien en l'état		
179 rue du Fesquet	34080	MONTPELLIER	Local d'habitation en extérieur	2019	9,1	TM	Ré-azimutage / extinction technologie	2,9	Clos (résorbé)
C2 havelevered Lafahvere	75015	DADIC 1EE		2019	8,8	TN 4	Baisse de puissance	F 40	
63 boulevard Lefebvre	75015	PARIS-15E	Local d'habitation en extérieur	2019	6,18	TM	Baisse de puissance	5,48	Clos (résorbé)
621 1 11 61	75045	DADIC 455		2019	6,9	T1.4	Baisse de puissance	Pas de retour	Clos (contrôle
63 boulevard Lefebvre	75015	PARIS-15E	Local d'habitation en extérieur	2019	6	TM	Baisse de puissance	riverain	impossible)
				2019	8,32		Extinction bande / extinction technologie		
2 place Chardonnet	69001	LYON-1ER	Local d'habitation en intérieur	2020	6,48	TM	Extinction secteur	4,58	Clos (résorbé)
				2021	6,59		Extinction technologies		
163 rue Sèvres	75015	PARIS-15E	Local d'habitation en extérieur	2019	8,1	TM	Déplacement antenne	Changement de propriétaire	Clos (contrôle impossible)
Villa Kalliste	97133	SAINT- BARTHELEMY	Local d'habitation en extérieur	2019	7,9	TM	Extinction secteur	0,3	Clos (résorbé)
9 rue Lamartine	76000	ROUEN	Local d'habitation en intérieur	2019	7,1	TM	Baisse de puissance / ré-azimutage	3,1	Clos (résorbé)
109 rue Loubon	13003	MARSEILLE-3E	Local d'habitation en intérieur	2019	7	TM	Ré-azimutage	4,81	Clos (résorbé)
78 boulevard Galliéni	92130	ISSY-LES- MOULINEAUX	local d'habitation en intérieur	2019	6,5	TM	Baisse de puissance / ré-azimutage	4,5	Clos (résorbé)
345 chemin des Ames du Purgatoire	06600	ANTIBES	Local d'habitation en extérieur	2019 2020	6,4 6	TM	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
34 rue Ramus	75020	PARIS-20E	local d'habitation en intérieur	2019	6,3	TM	Baisse de puissance	4,3	Clos (résorbé)
15 rue Pelée	75011	PARIS-11E	local d'habitation en intérieur	2019 2020	6,27 7,41	TM	Ré-azimutage Ré-azimutage	0,49	Clos (résorbé)
19 rue du Général Bertrand	75007	PARIS-7E	local d'habitation en intérieur	2019	6,2	TM	Ré-azimutage	5,7	Clos (résorbé)
31 rue Lavoisier	92800	PUTEAUX	Local d'habitation en extérieur	2019	6,2	TM	Ré-azimutage	5,6	Clos (résorbé)
35 rue du Révérend Père Christian Gilbert	92600	ASNIERES-SUR- SEINE	Local d'habitation en intérieur	2019	6,16	TM	Baisse de puissance / modification de tilt	4,85	Clos (résorbé)
1 villa de Lourcine	75014	PARIS-14E	Local d'habitation en intérieur	2019	6,11	TM	Baisse de puissance	4,38	Clos (résorbé)
7 rue de la Division Leclerc	78140	VELIZY- VILLACOUBLAY	Local d'habitation en intérieur	2019 2020	6,1 6,7	ТМ	Baisse de puissance Baisse de puissance / modification de tilt	4,05	Clos (résorbé)
28 rue Rousselet	75007	PARIS-7E	Local d'habitation en intérieur	2019	6,1	TM	Ré-azimutage	5,4	Clos (résorbé)
28 rue Jean Mermoz	34500	BEZIERS	Local d'habitation en intérieur	2019	6	TM	Baisse de puissance	5,05	Clos (résorbé)
28 rue Royet	69300	CALUIRE-ET- CUIRE	Local d'habitation en intérieur	2020	40,9	TM	Extinction secteur	0,29	Clos (résorbé)
139 rue de Bercy	75012	PARIS-12E	Lieu ouvert/accessible au public	2020	13,8	TM	Baisse de puissance /ré-azimutage	3,42	Clos (résorbé)
45 rue Thiers	38000	GRENOBLE	Local d'habitation en extérieur	2020 2021 2021	12,84 11,08 9,93	тм	Baisse de puissance Baisse de puissance / ré-azimutage Modification de l'azimut Baisse de puissance		En cours - attente de mesure de contrôle
				2022 2022	9,11 6,9		/ extinction bande Baisse de puissance		



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
				2020	11,68		Baisse de puissance		
				2021	12		Baisse de puissance / ré-azimutage		En cours - attente
45 rue Thiers	38000	GRENOBLE	Local d'habitation en extérieur	2021	8,58	ТМ	Modification de l'azimut		de mesure de contrôle
				2022	10,4		Baisse de puissance / extinction bande		
				2022	7,84		Baisse de puissance		
				2020	11,52		Baisse de puissance		
				2021	10,19		Baisse de puissance		
55 avenue Théophile Gautier	75016	PARIS-16E	Local d'habitation en intérieur	2022	9,43	·	Baisse de puissance		En cours - nouvelle instruction
Gautiei				2022	7,46		Baisse de puissance		mstruction
				2023	8,19				
44 avenue des Ternes	75017	PARIS-17E	Local d'habitation en extérieur	2020	10,43	TM	Baisse de puissance / changement d'azimut	Refus riverain	Clos (contrôle impossible)
179 rue de Crimée	75019	PARIS-19E	Local d'habitation en intérieur	2020	6,49	TM	Ré-azimutage	0,83	Clos (résorbé)
170 1 0 1 /		5.5.5.4.5		2020	9,96		5/		
179 rue de Crimée	75019	PARIS-19E	Local d'habitation en intérieur	2021	6,24	TM	Ré-azimutage	1,01	Clos (résorbé)
	50650	VILLENEUVE-		2020	9,9		Baisse de puissance	F 20	
11 rue Traversière	59650	D'ASCQ	Local d'habitation en intérieur	2021	7,54	TM	Baisse de puissance	5,28	Clos (résorbé)
39 rue du Révérend Père Christian Gilbert	92600	ASNIERES-SUR- SEINE	Local d'habitation en extérieur	2020	9,76	TM	Baisse de puissance / modification de tilt	4,79	Clos (résorbé)



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
				2020	9,78		Modification de tilt		
138 avenue Jean-Jaurès	92140	CLAMART	Local d'habitation en intérieur	2021	9,47	TM	Modification de tilt / ré-azimutage		Clos (non résorbé)
				2021	6,77		Maintien en l'état		
214 mus Louis Lánins	24000	MONTPELLIER	Local d'habitation en intérieur	2020	8,52	TM	Baisse de puissance		Clas (nan rásarhá)
214 rue Louis Lépine	34000	MONTPELLIER	Local d habitation en interieur	2021	6,1	I IVI	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
92 avenue de la Grande Bretagne	31300	TOULOUSE	Local d'habitation en extérieur	2020	8,5	TM	Baisse de puissance	5,48	Clos (résorbé)
				2020	8,48		Baisse de puissance		
201 avenue de la Grande Bretagne	31300	TOULOUSE	Local d'habitation en extérieur	2021	8,53	TM	Attente déplacement antenne		En cours - nouvelle instruction
227 avenue Jean Lolive	93500	PANTIN	Local d'habitation en extérieur	2020	8,4	ТМ	Baisse de puissance	Riverain non identifié (nouvelle construction)	Clos (contrôle impossible)
74 avenue Roland Garos	97438	SAINTE-MARIE	Lieu ouvert/accessible au	2020	8,35	TM	Extinction bandes	2.24	Clas (vásavbá)
Aéroport	97438	SAINTE-MARIE	public	2022	7,39	I IVI	Baisse de puissance	3,24	Clos (résorbé)
				2020	8,34		Baisse de puissance / modification tilt / extinction bande		
96 rue Saint Charles	75015	PARIS-15E	Local d'habitation en intérieur	2021	7,42	TM	Baisse de puissance	4,67	Clos (résorbé)
				2021	8,15		Baisse de puissance		
				2022	6,34		Baisse de puissance		
				2020	8,2		Ré-azimutage	_	
48 avenue Jean Perrot	38100	GRENOBLE	Local d'habitation en extérieur	2021	6,09	TM	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
				2020	7,95		Baisse de puissance		
12 14 place Saint Dierre	63110	BEAUMONT	Local d'habitation en intérieur	2021	7,72	TM	Baisse de puissance		Clos (non résorbé)
12-14 place Saint Pierre	03110	BLAUMONT	Local a habitation en interieur	2021	7,11	I IVI	Baisse de puissance		cios (non resorbe)
				2022	7,08		Maintien en l'état		
				2020	7,9		Modification de tilt		
				2020	9,33		Extinction bande / modification de tilt	Pas de retour	Clos (Contrôle
43 rue de Levis	75017	PARIS-17E	Local d'habitation en intérieur	2020	9,44	TM	Baisse de puissance / extinction technologie / modification de tilt	riverain	impossible)
				2020	7,87				
33 avenue de Lowendal	75015	PARIS-15E	Local d'habitation en intérieur	2020	6,16	TM	Ré-azimutage	4,24	Clos (résorbé)
				2020	7,14				
33 avenue de Lowendal	75015	PARIS-15E	Local d'habitation en intérieur	2020	7,28	TM	Ré-azimutage	4,21	Clos (résorbé)
			Local d'habitation en intérieur	2020	7,91		Baisse de puissance		
				2021	9,58		Baisse de puissance		
61 rue de Picpus	75012	PARIS-12E	Local d'habitation en extérieur	2021	7,28	TM	Baisse de puissance	5,92	Clos (résorbé)
				2022	7,68		Extinction technologies		
Mont du Chat	73170	Saint-Paul	Lieu ouvert/accessible au public Rue/Route/Parking	2020	7,89	FM-RNT	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
191 rue Saint Charles	75015	PARIS-15E	Local d'habitation en intérieur	2020	7,79	TM	Ré-azimutage	2,84	Clos (résorbé)



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
6 rue Maurice de la Sizeranne	75007	PARIS-7E	Local d'habitation en extérieur	2020	7,82	TM	Baisse de puissance/ ré-azimutage / modification de tilt	5,21	Clos (résorbé)
				2021	6,38		Baisse de puissance / extinction bande		
				2020	7,54		Ré-azimutage		
4 rue Mizon	75015	PARIS-15E	Local d'habitation en intérieur	2021	9,86	TM	Baisse de puissance / ré-azimutage	5,09	Clos (résorbé)
				2021	6,14		Baisse de puissance		
2 rue Scheffer	75016	PARIS-16E	Local d'habitation en intérieur	2020	6,86	TM	Baisse de puissance / modification de tilt	4,5	Clos (résorbé)
1 place de la Comédie (Hôtel de ville)	69001	LYON-1ER	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2020	6,92	TM	Extinction technologies	1,68	Clos (résorbé)
10 rue Pierre Larousse	75014	PARIS-14E	Local d'habitation en intérieur	2020	6,9	TM	Baisse de puissance / ré-azimutage	4,59	Clos (résorbé)
Aéroport Charles de Gaulle (bâtiment 1100)	77990	MAUREGARD	Lieu ouvert/accessible au public en extérieur	2020	6,9	TM	Démontage antenne	1,87	Clos (résorbé)
Aéroport Charles de Gaulle (bâtiment 1100)	77990	MAUREGARD	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2020	6,66	TM	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
80 rue du dessous des				2020	6,75		Modification de tilt		
Berges	75013	PARIS-13E	Local d'habitation en intérieur	2021	6,76	TM	Ré-azimutage / modification de tilt	5,25	Clos (résorbé)
1 avenue de la Porte de Sèvres	75015	PARIS-15E	Local d'habitation en extérieur	2020	6,76	TM	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
2 avenue du Pont Pasteur (Lycée)	69007	LYON-7E	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2020	6,74	TM	Ré-azimutage	1,84	Clos (résorbé)



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
33 rue des Lilas	75019	PARIS-19E	Local d'habitation en extérieur	2020	6,68	TM	Baisse de puissance / extinction bande	5,88	Clos (résorbé)
190 rue de Fontenay	94300	VINCENNES	Local d'habitation en extérieur	2020	6,55	TM	Baisse de puissance	5,28	Clos (résorbé)
124 route des religieuses	97200	FORT-DE- FRANCE	Local d'habitation en extérieur	2020 2023	6,37 7,17	TM	Baisse de puissance		En cours - nouvelle instruction
56 rue Principale	89290	VENOY	Local d'habitation en intérieur	2020	6,22	FM-RNT			En cours - première instruction
291 rue Victor Hugo (EHPAD)	38540	HEYRIEUX	Lieu ouvert/accessible au public en extérieur	2020	6,15	TM	Modification de l'azimut	2,79	Clos (résorbé)
43 rue Barberis	06200	NICE	Local d'habitation en extérieur	2020	6,1	TM	Baisse de puissance	Changement de locataire	Clos (contrôle impossible)
8 place Gardin	14000	CAEN	Local d'habitation en extérieur	2020	6,04	TM	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
6 rue Roger Salengro	94260	FRESNES	Local d'habitation en extérieur	2021	9,2	TM	Baisse de puissance	5,31	Clos (résorbé)
33 boulevard de l'Europe	68100	MULHOUSE	Local d'habitation en intérieur	2021 2022 2022 2023	8,68 8,78 6,5 6,86	ТМ	Baisse de puissance Baisse de puissance Baisse de puissance		En cours - nouvelle instruction
Chemin des Adouses	38200	VIENNE	Lieu ouvert/accessible au public Rue/Route/Parking	2021	6,19	TM	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
45 rue Thiers	38000	GRENOBLE	Local d'habitation en extérieur	2021	6,77	TM	Modification de l'azimut Baisse de puissance / extinction de technologie		En cours - attente de mesure de contrôle
22 rue Salomon Reinach (Partie commune immeuble)	69007	LYON-7E	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2021 2022 2022	6,49 6,82 7,24	TM	Baisse de puissance Baisse de puissance		En cours - attente de mesure de contrôle



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
				2021	6,86		Baisse de puissance		
22 avenue de Saint-Mandé	75012	PARIS-12E	Local d'habitation en intérieur	2021	6,03	TM	Baisse de puissance	5,48	Clos (résorbé)
				2022	6,18		Baisse de puissance		
Aéroport Charles de Gaulle (bâtiment 1200E, rez-de- chaussée)	77990	LE MESNIL- AMELOT	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2021	9,66	ТМ	Baisse de puissance	5,21	Clos (résorbé)
Aéroport Charles de Gaulle (bâtiment 1200E, 1er étage)	77990	LE MESNIL- AMELOT	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2021	7,4	ТМ	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
23 avenue de Verdun	94410	SAINT-MAURICE	Local d'habitation en intérieur	2021	6,34	TM	Baisse de puissance / modification de tilt		En cours - nouvelle
25 avenue de verdan	34410	SAINT WAONICE	Local a habitation en interieur	2022	6,57	1101	Baisse de puissance		instruction
				2022	6,34				
				2021	7,89		Baisse de puissance		
28 rue Letellier	75015	PARIS-15E	Local d'habitation en extérieur	2022	10,06	TM	Baisse de puissance		En cours - nouvelle
20 fue Letelliei	73013	FAMS-13L	Local d Habitation en exterieur	2022	6,4	TIVI	Baisse de puissance		instruction
				2023	7,88				
				2021	8,39		Baisse de puissance		
24 rue de Tolbiac	75013	PARIS-13E	Local d'habitation en extérieur	2022	9,9	TM	Extinction technologie / baisse de puissance		En cours - nouvelle instruction
				2023	9,21				
33 rue Saint-Jérôme	69007	LYON-7E	Local d'habitation en extérieur	2021	6	TM	Extinction technologies	5,41	Clos (résorbé)



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
38 rue Gabriel Péri			Lieu ouvert/accessible au	2021	6,9		Baisse de puissance / extinction technologie		
(Ecole Nationale Supérieure Maritime ENSM)	44100	NANTES	public en intérieur	2022	8,21	ТМ	Baisse de puissance / modification du tilt / extinction technologie	5,29	Clos (résorbé)
61 rue Carnot (Locaux	92150	SURESNES	Lieu ouvert/accessible au	2021	9,77	TM	Baisse de puissance		En cours - attente de mesure de
mairie)	92130	JONESINES	public en extérieur	2022	8,72	1101	Baisse de puissance		contrôle
Avenue Beauregard	13100	AIX-EN-	Local d'habitation en intérieur	2021	7,02	TM	Baisse de puissance		Clos (non résorbé)
(Résidence Margeride)	10100	PROVENCE		2022	6,91		Maintien en l'état		0.00 ( 0.0
				2021	7,98		Baisse de puissance / extinction technologies		
58 rue de Rome	75008	PARIS-7E	Local d'habitation en intérieur	2022	8,76	TM	Baisse de puissance / extinction technologie		En cours - nouvelle instruction
				2023	6,76				
16 avenue de Marinville	94100	SAINT-MAUR- DES-FOSSES	Local d'habitation en extérieur	2021	8,51	TM	Baisse de puissance	4,98	Clos (résorbé)
41 rue du Plateau	54520	LAXOU	Local d'habitation en extérieur	2021	8,15	TM	Modification de l'azimut		En cours - nouvelle
41 Tue uu Flateau	34320	LAXOU	Local d Habitation en exterieur	2023	8,62	TIVI			instruction
Rue Nobert Segard	59000	LILLE	Lieu ouvert/accessible au public Rue/Route/Parking	2021	6,98	TM	Baisse de puissance	3,13	Clos (résorbé)
1 rue de la République	63110	BEAUMONT	Local d'habitation en extérieur	2021	8,04	TM	Baisse de puissance		En cours - attente de mesure de
True de la Republique	02110	DEAUIVIONI	Local d Habitation en exterieur	2022	6,81	I IVI	Baisse de puissance		contrôle



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
69 boulevard de la Mer	64700	HENDAYE	Local d'habitation en extérieur	2021	7,34	ТМ	Baisse de puissance / modification de tilt / ré-azimutage	5,54	Clos (résorbé)
La Feuillasserie	36100	SAINT- AOUSTRILLE	Lieu ouvert/accessible au public Rue/Route/Parking	2021	26,56	FM-RNT	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
La Rhune	64310	ASCAIN	Lieu ouvert/accessible au public Rue/Route/Parking	2021	10,75	FM-RNT	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
23 avenue du Général Estienne	06000	NICE	Local d'habitation en extérieur	2021	9,14	ТМ	Extinction technologies / ré- azimutage / suspension activation technologie / baisse de puissance Extinction technologies / baisse de puissance	4,95	Clos (résorbé)
23 avenue du Général Estienne	06000	NICE	Local d'habitation en extérieur	2021	8,22 7,25	ТМ	Extinction technologies / ré- azimutage / suspension activation technologie / baisse de puissance Baisse de puissance	1,85	Clos (résorbé)
Aéroport Charles de Gaulle (bâtiment 1200A, 4ème étage )	93290	TREMBLAY-EN- FRANCE	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2021	7,07	TM	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
67 boulevard Carnot	06400	CANNES	Local d'habitation en extérieur	2021	11,94	TM	Baisse de puissance / modification de l'azimut		En cours - attente de mesure de
				2022	7,24		Modification de l'azimut		contrôle
17 allée Jean-Jaurès	31000	TOULOUSE	Local d'habitation en extérieur	2021	27,04	TM	Extinction secteur	1,45	Clos (résorbé)
1 boulevard Garibaldi	92130	ISSY-LES- MOULINEAUX	Local d'habitation en intérieur	2021	6,62	TM	Modification de l'azimut	4,04	Clos (résorbé)
14 mail Renaissance	95120	ERMONT	Local d'habitation en extérieur	2021	6,33	TM	Baisse de puissance	5,27	Clos (résorbé)
Route de Milelli	20090	AJACCIO	Local d'habitation en intérieur	2021	7,92	TM	Baisse de puissance	3,08	Clos (résorbé)
42 boulevard Valbenoite	42100	SAINT-ETIENNE	Local d'habitation en extérieur	2022	6,15	TM	Baisse de puissance	4,92	Clos (résorbé)
Aéroport Charles de Gaulle (bâtiment 1234, rez-de- chaussée)	77290	MITRY-MORY	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2022	9,22	TM	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
34 rue de Fleurus	75006	PARIS-6E	Lieu ouvert/accessible au public en extérieur	2022	7,59	TM	Baisse de puissance / modification de tilt	5,57	Clos (résorbé)
1 rue Saint Isidore	69003	LYON-5E	Local d'habitation en intérieur	2022	6,78	TM	Extinction technologies		En cours - attente de mesure de
True same isluore	09003	LION-3L	Local d Habitation en interieur	2022	9,15	TM	Extinction technologies		contrôle
13 rue Cleberg	69005	LYON-5E	Lieu ouvert/accessible au public en extérieur	2022	9,49	TM	Extinction technologies	5,22	Clos (résorbé)
5 avenue Paul Langevin	01200	VASLERHONE	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2022	6,58	TM	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
1 rue Saint Isidore	69003	LYON-3E	Local d'habitation en extérieur	2022	6,61	TM	Extinction technologies	5,93	Clos (résorbé)
29 rue du Nord	75018	PARIS-18E	Local d'habitation en intérieur	2022	6,39	TM	Modification de tilt	3,87	Clos (résorbé)
25 chemin de Contéo	06300	NICE	Local d'habitation en extérieur	2022	7,67	FM-RNT			En cours - première instruction



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
1 place Jean Prigent	29200	BREST	Local d'habitation en extérieur	2022	6,01	TM	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
3 place Vauban	75007	PARIS-7E	Local d'habitation en extérieur	2022	6,31	TM	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
6 rue Clémence Isaure	31000	TOULOUSE	Local d'habitation en extérieur	2022	11,29	TM	Extinction technologie		En cours - nouvelle instruction
				2023	9,78				
42 boulevard du Martinet	65000	TARBES	Local d'habitation en extérieur	2022	6,12	TM	Baisse de puissance		En cours - nouvelle instruction
				2023	8,08				instruction
244 chemin des Ames du Purgatoire	06600	ANTIBES	Local d'habitation en extérieur	2022	6,33	TM	Baisse de puissance	4,93	Clos (résorbé)
2 avenue Jean Jacques		_		2022	9,43		Baisse de puissance		En cours - nouvelle
Perron	83400	HYERES	Local d'habitation en extérieur	2023	10,96	TM			instruction
				2022	8,72		Extinction technologies		
2 rue Louis Dansard	69007	LYON-7E	Local d'habitation en extérieur	2022	10,28	TM	Extinction technologies		En cours - nouvelle instruction
				2023	12,12				
				2022	8,55		Extinction technologies		For any or any office
6 rue Louis Dansard	69007	LYON-7E	Local d'habitation en extérieur	2022	6,58	TM	Extinction technologies		En cours - nouvelle instruction
				2023	6,24				
51 avenue Alphand	94160	SAINT MANDE	Local d'habitation en extérieur	2022	8,67	TM	Baisse de puissance / extinction bande		En cours - attente de mesure de
·				2022	7,33	TM	Baisse de puissance		contrôle
31 boulevard Richard	92800	PUTEAUX	Local d'habitation en intérieur	2022	15,28	TM	Modification de l'azimut		En cours - nouvelle
Wallace				2023	8,46				instruction



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
Allée des Cormorans	06150	CANNES	Lieu ouvert/accessible au public Rue/Route/Parking	2022	6,62	TM	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
58 bis rue Saint Charles	75015	PARIS-15E	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2022	7,09	TM	Baisse de puissance / extinction bande	4,07	Clos (résorbé)
12 avenue Joseph Clotis	83400	HYERES	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2022 2022	9,35 9,49	TM FM-RNT / TM	Modification de tilt		En cours - nouvelle instruction
46 rue Pasteur	93400	SAINT OUEN	Local d'habitation en intérieur	2022 2023	9,26 6,64	TM	Modification de l'azimut		En cours - nouvelle instruction
5 rue Edouard Manet	92500	RUEIL MALMAISON	Local d'habitation en intérieur Local d'habitation en extérieur	2022 2023	7,15 14,18	TM	Baisse de puissance		En cours - nouvelle instruction
80 avenue Marc Moschetti	06700	SAINT LAURENT DU VAR	Local d'habitation en intérieur	2022	6,27 6,31	TM	Ré-azimutage / modification de tilt		En cours - nouvelle instruction
22 rue Notre Dame de Lorette	75009	PARIS-9E	Local d'habitation en intérieur	2022	8,15	TM	Ré-azimutage / baisse de puissance		En cours - attente de mesure de contrôle
Aéroport Charles de Gaulle (bâtiment 1200F, 2ème étage)	77990	LE MESNIL- AMELOT	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2022	6,93	TM	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
Aéroport Charles de Gaulle (bâtiment 1200F, 2ème	77990	LE MESNIL- AMELOT	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2022	8,65	TM	Baisse de puissance		En cours - nouvelle instruction
étage)				2023	8,6		Baisse de puissance		
1 avenue Felix Faure	69007	LYON-7E	Local d'habitation en intérieur	2022	9,63	TM	/ extinction technologies		En cours - nouvelle instruction
				2023	7,97				



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
345 chemin des Ames du Purgatoire	06600	ANTIBES	Local d'habitation en extérieur	2022	6,51 6,53	TM	Ré-azimutage / modification de tilt		En cours - nouvelle instruction
Aéroport d'Orly (bâtiment 402, rez-de- chaussée)	91550	PARAY-VIEILLE- POSTE	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2022	8,18	ТМ	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
7 rue Edouard Manet	92500	RUEIL MALMAISON	Local d'habitation en intérieur	2022	7,49	TM	Baisse de puissance		Clos (contrôle impossible)
7 rue Edouard Manet	92500	RUEIL MALMAISON	Local d'habitation en intérieur	2022 2023	8,64 9,26	TM	Baisse de puissance		En cours - nouvelle instruction
86 avenue de la Bornala	06200	NICE	Local d'habitation en intérieur	2022	6,06	TM	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
Pic Mont Saint Baudille	34150	MONTPEYROUX	Lieu ouvert/accessible au public Rue/Route/Parking	2022	8,75	FM-RNT / TM	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
19 rue Charles Bertheau	75013	PARIS-13E	Local d'habitation en intérieur	2022	7,96	TM	Baisse de puissance	5,24	Clos (résorbé)
98 avenue de la République	83000	TOULON	Lieu ouvert/accessible au public en extérieur	2022	13,82	TM	Baisse de puissance / ré-azimutage		En cours - attente de mesure de contrôle
11 rue de Versailles	92430	MARNES LA COQUETTE	Local d'habitation en extérieur	2022	7,01	ТМ	Baisse de puissance		En cours - attente de mesure de contrôle
8 place Stalingrad	92190	MEUDON	Local d'habitation en extérieur	2022	10,24	TM			En cours - première instruction
7 rue Edouard Manet	92500	RUEIL MALMAISON	Local d'habitation en extérieur	2022	9,39	TM	Baisse de puissance		En cours - attente de mesure de contrôle
99 route des Rutys	74370	PRINGY	Local d'habitation en intérieur	2022	7,61	TM	Extinction bandes	3,85	Clos (résorbé)
2 rue Pasteur	97400	SAINT-DENIS	Lieu ouvert/accessible au public Rue/Route/Parking	2022 2023	8,65 6,14	TM	Baisse de puissance		En cours - nouvelle instruction



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
48 avenue Jean Perrot	38100	GRENOBLE	Local d'habitation en extérieur	2022 2023	9,8 6,86	TM	Modification de l'azimut		En cours - nouvelle instruction
Chemin des Perles	97400	SAINT-DENIS	Lieu ouvert/accessible au public en extérieur	2022	6,35	FM-RNT			En cours - première instruction
26 rue Vulpian	75013	PARIS-13E	Local d'habitation en intérieur	2022	6,05	TM	Baisse de puissance	5,71	Clos (résorbé)
3 place de la Trinité	35000	RENNES	Lieu ouvert/accessible au public en extérieur	2023	10,74	TM			En cours - première instruction
922 avenue de la Justice de Castelnau	34090	MONTPELLIER	Local d'habitation en intérieur	2023	6,17	TM			En cours - première instruction
3 rue Lounès Matoub	69200	VENISSIEUX	Local d'habitation en extérieur	2023	7,81	TM			En cours - première instruction
21 bis avenue de Ségur	75007	PARIS-7E	Local d'habitation en extérieur	2023	6,98	TM	Baisse de puissance	5,15	Clos (résorbé)
Boulevard de Vaugirard	75015	PARIS-15E	Lieu ouvert/accessible au public Rue/Route/Parking	2023	6,7	TM	Modification de tilt		En cours - attente de mesure de contrôle
3 place Marc Bloch	75020	PARIS-20E	Local d'habitation en extérieur	2023 2023	6,57 6,32	TM TM	Baisse de puissance		En cours - nouvelle instruction
440 rue de l'Espoir	30900	NIMES	Local d'habitation en extérieur	2023	7,35	TM			En cours - première instruction
13 avenue du Maréchal Foch	77500	CHELLES	Local d'habitation en extérieur	2023	6,23	TM			En cours - première instruction
7 rue Amiral Courbet	06500	MENTON	Local d'habitation en extérieur	2023	11,19	TM			En cours - première instruction
305 rue Garibaldi	69007	LYON	Local d'habitation en intérieur	2023	9,08	TM			En cours - première instruction
80 rue Blomet	75015	PARIS-15E	Local d'habitation en extérieur	2023 2023	8,53 7,42	TM TM	Baisse de puissance		En cours - nouvelle instruction



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
Aéroport d'Orly (bâtiment 400, 1er étage)	91550	PARAY-VIEILLE- POSTE	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2023	6,72	TM			En cours - première instruction
Aéroport d'Orly (bâtiment 400, 1er étage)	91550	PARAY-VIEILLE- POSTE	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2023	6,71	TM			En cours - première instruction
69 C boulevard de la Mer	64700	HENDAYE	Local d'habitation en extérieur	2023	6,11	TM			Clos (non résorbé)
6 rue de L'Amiral Roussin	75015	PARIS-15E	Local d'habitation en intérieur	2023	7,08	TM	Baisse de puissance		En cours - attente de mesure de contrôle
16 rue de la Visitation	54000	NANCY	Local d'habitation en extérieur	2023	8,7	TM			En cours - première instruction
33 avenue de Lowendal	75015	PARIS-15E	Local d'habitation en intérieur	2023	6,87	TM	Baisse de puissance	5,2	Clos (résorbé)
33 avenue de Lowendal	75015	PARIS-15E	Local d'habitation en intérieur	2023	7,46	TM	Baisse de puissance	5,86	Clos (résorbé)
25 rue Saint Jérôme	69007	LYON-7E	Local d'habitation en intérieur	2023	8,16	TM	Extinction de système		En cours - attente de mesure de contrôle
2 rue Henri Vel-durand	94340	JOINVILLE- LEEPONT	Local d'habitation en extérieur	2023	7,27	TM			Clos (non résorbé)
13 rue de l'Ourcq	75019	PARIS-19E	Local d'habitation en intérieur	2023	6,22	TM	Modification de tilt		En cours - attente de mesure de contrôle
Aéroport Charles de Gaulle (bâtiment 1200D, 4ème étage)	93290	TREMBLAY-EN- FRANCE	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2023	8,01	TM			En cours - première instruction
Aéroport Charles de Gaulle (bâtiment 1232, 2ème étage)	77990	LE MESNIL- AMELOT	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2023	11,2	TM			En cours - première instruction
Aéroport Charles de Gaulle (bâtiment 1234, rez-de- chaussée)	77290	MITRY-MORY	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2023	6,33	TM			En cours - première instruction
4 rue Mizon	75015	PARIS-15E	Local d'habitation en intérieur	2023 2023	7,25 8,29	TM	Extinction bande		En cours - nouvelle instruction



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
Place Gabriel Péri	06800	CAGNE-SUR-MER	Local d'habitation en extérieur	2023 2023	8,39 7,83	TM	Baisse de puissance		En cours - nouvelle instruction
62 rue Saint Maximin	69003	LYON-3E	Local d'habitation en intérieur	2023 2023	9,69 7,96	ТМ	Extinction technologie / baisse de puissance		En cours - nouvelle instruction
Palais des Congrès de Madiana (Parking sous-sol)	97233	SCHOELCHER	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2023	25,07	TM			En cours - première instruction
Palais des Congrès de Madiana (Rez-de-chaussée)	97233	SCHOELCHER	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2023	6,66	TM			En cours - première instruction
6 rue Maurice de la Sizeranne	75007	PARIS-7E	Local d'habitation en extérieur	2023	7,73	TM			En cours - première instruction
12 place Saint-Pierre	63110	BEAUMONT	Local d'habitation en intérieur	2023	6,71	TM			En cours - première instruction
7 rue Gaston Latouche	92210	SAINT-CLOUD	Local d'habitation en extérieur	2023	13,75	TM	Modification de tilt		En cours - attente de mesure de contrôle
27 avenue d'Italie	75013	PARIS-13E	Local d'habitation en extérieur	2023	7,85	TM	Baisse de puissance		En cours - attente de mesure de contrôle
Aéroport Charles de Gaulle (bâtiment 1233, 2ème étage)	77990	LE MESNIL- AMELOT	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2023	7,72	TM			En cours - première instruction
10 rue Floris Osmond	94000	CRETEIL	Local d'habitation en intérieur	2023	8,61	TM			En cours - première instruction
Aéroport Charles de Gaulle (bâtiment 1234, 2ème étage)	77290	MITRY-MORY	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2023	8,36	TM			En cours - première instruction
Aéroport d'Orly (bâtiment 444, 6ème étage)	91550	PARAY-VIEILLE- POSTE	Lieu ouvert/accessible au public en extérieur	2023	6,43	TM			En cours - première instruction



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
29 rue de Buci	75006	PARIS-6E	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2023	6,73	TM	Baisse de puissance		En cours - attente de mesure de contrôle
293 rue de Belleville	75019	PARIS-19E	Local d'habitation en extérieur	2023	6,01	TM	Maintien en l'état		Clos (non résorbé)
21b rue des Héros Nogentais	94130	NOGENT-SUR- MARNE	Local d'habitation en extérieur	2023	7,27	TM			En cours - première instruction
27 avenue d'Italie	75013	PARIS-13E	Local d'habitation en extérieur	2023	6,88	TM	Baisse de puissance		En cours - attente de mesure de contrôle
2 place du Général de Gaulle	76000	ROUEN	Lieu ouvert/accessible au public en extérieur	2023	12,02	TM			En cours - première instruction
27 avenue d'Italie	75013	PARIS-13E	Local d'habitation en extérieur	2023	6,07	TM	Baisse de puissance		En cours - attente de mesure de contrôle
3 rue Saint-Christophe	75015	PARIS-15E	Local d'habitation en extérieur	2023	6,42	TM			En cours - première instruction
17 boulevard de Garavan	06500	MENTON	Local d'habitation en extérieur	2023	9,67	TM			En cours - première instruction
67 boulevard de la Mer	64700	HENDAYE	Local d'habitation en extérieur	2023	6,1	TM			En cours - première instruction
8 rue Ampère	75017	PARIS-17E	Local d'habitation en extérieur	2023	9,48	TM			En cours - première instruction
17 boulevard de Garavan	06500	MENTON	Local d'habitation en extérieur	2023	7,56	TM			En cours - première instruction
62 rue Saint Maximin	69003	LYON-3E	Local d'habitation en extérieur	2023	7,17	TM			En cours - première instruction
12 avenue Paul Doumer	75017	PARIS-17E	Local d'habitation en extérieur	2023	6,43	FM_RNT			En cours - première instruction
65 rue Chardon Lagache	75016	PARIS-16E	Local d'habitation en extérieur	2023	6,83	TM			En cours - première instruction
19 rue Singer	75016	PARIS-16E	Local d'habitation en extérieur	2023	7,8	TM			En cours - première instruction



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
10 quai Victor Augagneur	69003	LYON-3E	Local d'habitation en intérieur	2023	11,01	TM			En cours - première instruction
27 rue Saint-Ambroise	75011	PARIS-11E	Local d'habitation en extérieur	2023	6,26	TM			En cours - première instruction
63 boulevard Lefebvre	75015	PARIS-15E	Local d'habitation en extérieur	2023	11,05	TM			En cours - première instruction
2 rue des Géraniums	13014	MARSEILLE-14E	Lieu ouvert/accessible au public Rue/Route/Parking	2023	9,14	TM			En cours - première instruction
47 avenue Paul Vaillant Couturier	94400	VITRY-SUR-SEINE	Local d'habitation en extérieur	2023	6,88	TM			En cours - première instruction
47 avenue Paul Vaillant Couturier	94400	VITRY-SUR-SEINE	Local d'habitation en intérieur	2023	8,6	TM			En cours - première instruction
4 rue Raspail	94460	VALENTON	Local d'habitation en extérieur	2023	6,83	TM			En cours - première instruction
45 bis rue des Acacias	75017	PARIS-17E	Local d'habitation en extérieur	2023	7,04	TM			En cours - première instruction
2 rue Paul Borel	75017	PARIS-17E	Local d'habitation en intérieur	2023	8,15	TM			En cours - première instruction
12 rue des Artisans	25000	BESANÇON	Local d'habitation en intérieur	2023	6,88	TM			En cours - première instruction
55 rue de Hambach	57200	SARREGUEMINES	Lieu ouvert/accessible au public Rue/Route/Parking	2023	6,29	FM_RNT			En cours - première instruction
112 rue du Mahatma Gandhi	97435	SAINT-PAUL	Lieu ouvert/accessible au public Rue/Route/Parking	2023	8,74	FM_RNT			En cours - première instruction
Boulevard Port-en-Bessin	97500	SAINT-PIERRE- ET-MIQUELON	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2023	16,75	FM_RNT			En cours - première instruction
3 avenue Bosquet	75007	PARIS-7E	Local d'habitation en intérieur	2023	8,41	TM			En cours - première instruction
75 avenue Jean Jaurès	93300	AUBERVILLIERS	Local d'habitation en extérieur	2023	8,92	TM			En cours - première instruction



Adresse	Code postal	Commune	Environnement	Années de recensement	Valeurs globales (V/m)	Contributeur principal	Eléments de suivi	Mesures de contrôle (V/m)	Etat
rue du 8 Mai 1945	93370	MONTFERMEIL	Local d'habitation en extérieur	2023	7,01	TM			En cours - première instruction
Chemin des Adouses	38200	VIENNE	Local d'habitation en extérieur	2023	6,83	TM			En cours - première instruction
841 route de Saint-Chamas	13680	LANÇON- PROVENCE	Lieu ouvert/accessible au public en intérieur	2023	6,21	TM			En cours - première instruction